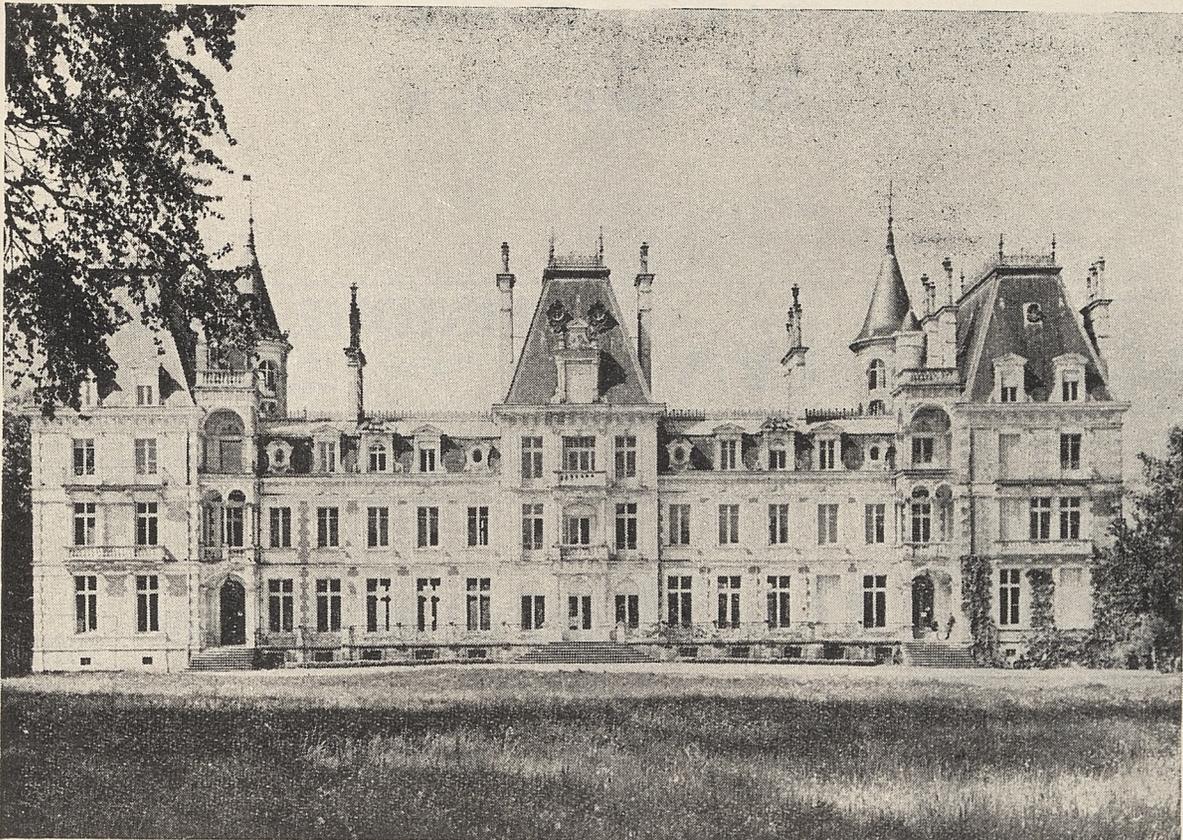


Bulletin Municipal Officiel
DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



(Cliché G. FISCHER Photo-Club de Saint-Cloud.)

DOMAINE DE LA CHARBONNIERE, près d'Orléans (Colonie de Vacances de la Ville).

PIERRE *Chemisier - Tailleur*

97, Bd de la République

MOL. 53-15

NOS PRIX SONT TRÈS ÉTUDES — COMPAREZ-LES !

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Église

MOL. 53-85

RÉSERVÉ

à la **PHARMACIE MIGNARD**

11 bis, Rue ROYALE

SAINT - CLOUD

Tél. : MOL. 42 - 11

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CLINIQUE du VAL D'OR

14, rue Pasteur, SAINT-CLOUD Tél. : MOL.37-80

R.C. VERSAILLES 50-A-1329

Clinique Chirurgicale conventionnée avec la Sécurité Sociale
ET DIVERSES MUTUELLES (S.N.C.F. — Electricité de France —
Garantie Médicale et Chirurgicale — Fédération Mutualiste, etc...)

le nouveau téléviseur

PHILIPS
TOUT-ECRAN



43 ou 54 cms est en vente aux

ETS C. VOISIN

7, Rue ROYALE - SAINT-CLOUD - MOL. 57 - 34



BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
Mairie de Saint-Cloud

OFFICIEL

Publication trimestrielle

PUBLICITÉ : PUBLICATIONS OFFICIELLES, 1, rue du Simplon - PARIS-18^e

*La Municipalité
présente à tous les habitants
de Saint-Cloud, ses vœux
les meilleurs pour 1960.*

**SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE
VILLE SOIT PROPRE...**

NE LA SALISSEZ PAS !

**Un jugement
qui donne à réfléchir :**

Des jeunes gens qui collaient des affichettes sur les fûts des lampadaires, sur les supports des fils électriques et même, fait plus grave, sur les panneaux de signalisation, ont été surpris par une ronde de nuit de la patrouille de surveillance.

Procès-verbal ayant été dressé, deux de ces jeunes étudiants, les nommés R. C. et Y. G., domiciliés 11, avenue Pozzo-di-Borgo, ont été condamnés par le tribunal à 2.000 francs d'amende chacun et à 25.000 francs de dommages et intérêts envers la Ville de Saint-Cloud qui s'était portée partie civile.

SAINT-CLOUD FÊTERA SON XIV^{ème} CENTENAIRE LE 29 MAI 1960

On peut déjà donner un aperçu des cérémonies et manifestations qui se dérouleront du 21 mai au 6 juin 1960, avec journée commémorative le 29 mai :

- Messe pontificale;
- Quinzaine commerciale;
- Grande manifestation omnisports;
- Spectacle nautique de nuit;
- Fête de nuit aux Cascades;
- Grande fête populaire dans toute la ville, sous l'égide des Amicales de quartier;
- Spectacle hippique;
- Réceptions organisées par différentes associations clodoaldiennes;
- Tirage de cadeaux;
- Concerts;
- Etc., etc...

De plus, des manifestations officielles, organisées pour l'accueil des délégations françaises et étrangères, auront lieu. Afin de donner tout l'éclat souhaité à ces cérémonies, nous convions instamment tous les Clodoaldiens à se joindre à leurs représentants municipaux.

Rendez-vous pour tous les détails au prochain bulletin municipal.

Pour commémorer dignement cet anniversaire centennal, l'Association du XIV^e Centenaire de Saint-Cloud, en formation, a déjà décidé de se manifester de la manière suivante :

1° Par l'édition d'une plaquette his-

torique abondamment illustrée (quarante gravures ou reproductions), sur papier couché, à tirage limité et ornée sur la couverture d'un bois gravé de notre maître clodoaldien, Jean Chieze. Cette plaquette sera offerte aux adhérents de l'association précitée, pour une cotisation unique de 10 NF;

2° Par la frappe d'une médaille commémorative, gravée par G. Simon, artiste médailleur à l'Hôtel des Monnaies, ayant sur une de ses deux faces le sceau de Clodoald et sur l'autre une vue panoramique de Saint-Cloud, stylisée, qui sera offerte en sus de la plaquette aux membres bienfaiteurs cotisant pour la somme de 100 NF;

3° La création par la Manufacture de Sèvres d'une splendide assiette numérotée au verso et dotée de l'inscription « Assiette du XIV^e Centenaire de Saint-Cloud », en porcelaine, aux armes azur et or de la ville et ornée d'un filet bleu de Sèvres et de lauriers or.

Cette assiette sera remise en sus de la plaquette et de la médaille, aux personnes qui adresseront la somme de 200 NF.

Nous recommandons à nos concitoyens désireux de se faire réserver ces souvenirs de vouloir bien faire parvenir leurs inscriptions, dans le meilleur délai possible, à M. Etienne Collain, Trésorier de l'Association du XIV^e Centenaire de Saint-Cloud, C.C.P. Paris 4177-36.

Neiges et Glaces

Il est rappelé aux habitants que conformément à l'article 25 de l'arrêté portant règlement de police municipale, en temps de neige ou de glace, les propriétaires, locataires et concierges sont tenus de casser la glace au devant de leurs propriétés et de relever la neige pour dégager les trottoirs. Ils auront soin de ne pas mélanger la glace et la neige avec les ordures.

Ces mêmes personnes, en cas de verglas, devront répandre au devant de leurs propriétés, de la cendre, du sable, des escarbilles ou de la sciure de bois.

Les neiges et glaces, provenant de l'intérieur des habitations, ne pourront être déposées sur la voie publique.

Les contraventions aux prescriptions ci-dessus seront constatées par des procès-verbaux qui seront déférés au tribunal compétent.

EN CAS DE DANGER

téléphoner à :

Ambulance municipale. . .	Mol. 38-48
Pompiers { jour.	Mol. 38-48
{ nuit.	Mol. 45-14
Commissariat de police. . .	Mol. 43-32
Gendarmerie.	Mol. 43-76
Hôpital.	Mol. 57-21

Pourquoi l'E.D.F. passe de la tension B₁ à la tension B₂

Nous voudrions expliquer ici d'une façon simple aux lecteurs du *Bulletin Municipal de Saint-Cloud*, les raisons pour lesquelles l'Electricité de France est amenée à augmenter la tension de distribution du courant électrique (1).

Une telle explication est-elle possible sans recourir à des formules rébarbatives? Nous nous y essaierons, avec l'espoir d'être compris de tous (2).

Etant donnée une ligne électrique d'une certaine longueur et d'une certaine section, joignant un poste de transformation à des abonnés déterminés, la puissance électrique totale qu'on peut transporter dans cette ligne (et qu'on appelle aussi « capacité de transport » de la ligne), augmente :

1° comme le carré de la tension (appelée communément voltage);

2° et comme la chute de tension admissible, c'est-à-dire comme la différence admissible entre le « voltage » au départ du poste et le voltage chez l'abonné.

I. — Si donc on multiplie la tension au départ du poste par un nombre N, la capacité de transport de la ligne se trouvera multipliée par N². Or, l'Electricité de France se propose de faire passer successivement tout son réseau de la tension B₁ (127 V — 220 V) à la tension B₂ (220 V — 380 V).

On voit que les abonnés dont l'installation est branchée entre le neutre et un fil de phase ont actuellement du courant à 127 V et qu'après le changement ils seront alimentés en 220 V.

La tension qui les dessert, sera donc multipliée par :

$$\frac{220}{127} = 1,7 \text{ environ}$$

Du fait de cette multiplication des tensions de distribution par 1,7 environ, la capacité de transport de la ligne va se trouver multipliée (on l'a vu plus haut) par (1,7)², c'est-à-dire par un peu moins de 3.

Par exemple, une ligne capable de transporter, en tension B₁, une puissance totale de 100 kw sera, toutes choses égales d'ailleurs, dès son passage en tension B₂, capable de transporter environ 290 kw.

Ce que nous avons dit du « secteur » peut aussi s'appliquer aux canalisations placées chez les abonnés, à condition que tous les éléments de l'installation de l'abonné soient en mesure de supporter la nouvelle tension (compteurs, isolants, interrupteurs, appareils électro-domestiques, etc.).

II. — Si maintenant on regarde la question du point de vue de la chute de tension admissible, l'opération du changement de tension apparaît également pleine d'intérêt.

En effet, la chute de tension (ou perte de voltage) admissible est généralement fixée comme un certain pourcentage

(1) La tension B₁ (actuelle) comporte l'alimentation en 127 V entre neutre et phase, et en 220 V entre phases. La tension B₂ (à laquelle on se propose de passer) comporte l'alimentation en 220 V entre neutre et phase, et en 380 V entre phases.

(2) Dans ce qui suit, et pour simplifier, nous laisserons volontairement de côté les problèmes d'impédance, de facteur de puissance et de saturation plus ou moins grande des réseaux. En dépit de cette simplification, nos conclusions restent vraies dans leurs grandes lignes.

de la tension nominale : par exemple, si l'on admet 5 % de chute, soit : 7 Volts pour une tension de 127 V, l'abonné le plus éloigné sera effectivement desservi en 120 V.

On conçoit qu'une chute de tension donnée, de 7 volts par exemple, soit beaucoup moins sensible par rapport à 220 volts que par rapport à 127 V. Ainsi, les abonnés situés en bout de ligne, c'est-à-dire les plus éloignés des postes, bénéficieront, lors du passage de la tension B₁ à la tension B₂, d'un service nettement amélioré.

Cette réduction des chutes de tension est particulièrement intéressante de nos jours, en raison du grand nombre de récepteurs de télévision et autres appareils électroniques, tous très sensibles aux chutes de tension et aux à-coups de tension.

III. — Le passage méthodique de la tension B₁ à la tension B₂ comportera deux série d'opérations préalables :

1° On devra d'abord procéder au changement de tous les compteurs dans la zone intéressée;

2° On modifiera les branchements de tous les abonnés actuellement alimentés en 220 V (c'est-à-dire entre deux phases) pour les brancher entre une phase et le neutre (sans quoi, ils auraient chez eux une tension de 380 V).

IV. — En dehors de la certitude d'assurer ainsi à ses abonnés un service meilleur, l'Electricité de France assurera à ses réseaux un rendement plus élevé, soit qu'un réseau actuel devienne, sans renforcement, capable de distribuer une puissance presque triple, soit que les renforcements de réseaux devenus nécessaires se fassent plus économiquement en tension B₂ que si l'on était resté à la tension B₁.

Ainsi, l'Electricité de France pourra plus facilement donner satisfaction aux demandes d'augmentation de puissance.

Cette économie dans les investissements se fera pour le plus grand bénéfice de la collectivité.

C'est en raison de ces avantages incontestables que chaque pays entreprend de passer à la tension B₂ ceux de ses réseaux qui sont encore alimentés à la tension B₁.

Cette transformation est actuellement en cours non seulement en Europe, mais aux Etats-Unis.

L. GAYMARD,
Ingénieur en chef
à l'Electricité de France.

A PROPOS DU BRUIT

Notre premier article dans la « Tribune libre », au sujet du bruit, a eu un certain retentissement.

Nous avons d'ailleurs reçu un très nombreux courrier et vous donnons, ci-dessous, les noms des personnalités qui s'intéressent à l'action que nous menons contre le bruit :

Anciens Ministres - Sénateurs :

— M. E. BONNEFOUS, Sénateur de Seine-et-Oise.

— M. Ed. BARRACHIN, Sénateur de la Seine.

— M. P. MÉTAYER, Sénateur de Seine-et-Oise.

Députés de Seine-et-Oise :

— M. J.-P. PALEWSKI.

— M. H. LONGUET, Conseiller général, Maire de Viry-Châtillon.

— Mme J. THOME-PATENOTRE, Conseiller général de Dourdan-Sud, Maire de Rambouillet.

— M. J.-P. DAVID, Maire de Mantes-la-Jolie.

— M. A. MIGNOT, Maire de Versailles.

Membres de la Commission centrale de Lutte contre le Bruit :

- M. A. BESSON, Professeur, Membre de l'Académie Nationale de Médecine.
- M. J. VERDIER, Directeur général de la Sûreté Nationale.
- M. M. PAPON, Préfet de Police de la Seine.
- Le Médecin-Colonel GROGNON, Centre d'Enseignement et de Recherches de Médecine aéronautique.
- M. PELLEVOIZIN, Directeur des Services techniques de la Préfecture de la Seine.
- M. P. GIBEL, Contrôleur général au Service de l'Aménagement de la Région parisienne, Ministère de la Construction.
- M. MELLAC, Secrétaire général de la Commission centrale de Lutte contre le Bruit.

Autres personnalités :

- M. M. GONY, Président du Syndicat d'Initiative de Nîmes et du Gard.
- M. GALLIENNE, Maire de Chambourcy.
- M. A. LE GALLO, Maire de Boulogne-Billancourt.
- M. F. TOCHE, Rédacteur au « Touring-Club de France ».

Très peu de temps après s'est constituée la Commission centrale de Lutte contre le Bruit, dont nous avons donné ci-dessus les noms des membres qui ont bien voulu nous écrire. Aussi restons-nous en liaison avec cet organisme pour obtenir des solutions à ce problème capital du bruit.

AU SUJET DU RACCORDEMENT DES IMMEUBLES AU RÉSEAU D'ÉGOUTS

Une ordonnance en date du 23 octobre 1958 modifie les articles L 33 et L 35 du Code de la Santé publique (évacuation des eaux usées) et rend *obligatoire* le raccordement des immeubles au réseau d'égouts.

Ce raccordement devra être effectué aux frais des propriétaires *avant le 1^{er} janvier 1961*.

Les modalités d'application de cette ordonnance feront l'objet d'un exposé détaillé dans le prochain bulletin municipal.

ORDURES MÉNAGÈRES

En application des arrêtés et règlements sanitaires en vigueur, il est rappelé à la population que les ordures ménagères doivent être déposées sur les trottoirs à la disposition des agents du Service du nettoyage, dans des récipients métalliques étanches munis de couvercles. L'indication de la rue et du numéro de l'immeuble doit être portée sur une face latérale.

Les cartons doivent être pliés, cassés, mélangés aux ordures ménagères.

Ces prescriptions sont rappelées dans l'intérêt général bien compris en vue d'améliorer la propreté des rues, mise en cause par des récipients non conformes aux exigences de l'hygiène. L'absence de couvercles notamment est cause que de nombreux immondices ou papiers, entraînés par le vent, se répandent sur la voie publique.

En conséquence, tous les récipients non conformes aux prescriptions ci-dessus rappelées pourront être enlevés comme ordures ménagères par le Service du nettoyage, sans préavis.

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES PRIVÉES OU PUBLIQUES

Un grand nombre de Clodoaldiens de fraîche date sont préoccupés par la question des abonnements téléphoniques ; les centraux *Molitor* et *Val-d'Or* étant déjà saturés.

Renseignements pris près des Services compétents des P.T.T., cette Administration envisage la construction de petits centraux auxiliaires, dits « satellites » qui sont susceptibles de desservir 2.000 abonnés.

Un de ces postes « satellites » serait édifié prochainement, rue de l'Avre, sur un terrain appartenant aux Domaines (P.T.T.) et permettrait de satisfaire dans un avenir proche les nombreuses demandes restées en suspens.

Un deuxième « satellite » serait envisagé en seconde opération sur des terrains communaux, rond-point Tissot, loués à l'Administration des Postes contre une redevance de principe.

En dehors de la création de ces nouveaux centraux auxiliaires, des pourparlers sont actuellement en cours pour la mise en service de cabines téléphoniques publiques dans les quartiers déshérités, notamment à proximité des grands ensembles immobiliers récemment réalisés.

Le Service National des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud nous communique et nous prie d'insérer :

Les abonnés aux concessions d'eau délivrées par l'État dans l'étendue du domaine des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud, sont informés que, par décision interministérielle du 31 décembre 1959, concertée entre le Ministre des Finances et le Ministre d'État chargé des Affaires culturelles, les prix de vente de l'eau sont fixés comme suit à partir du 1^{er} janvier 1960 :

Tarif général	0,43 NF le mètre cube
Tarif réduit	0,39 NF le mètre cube

Ce tarif réduit s'entend pour les concessions à destination agricole, industrielle, commerciale ou de service public, qui comportent chacune un minimum de perception annuel correspondant à une fourniture journalière de 5 mètres cubes.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MARCHÉ

La municipalité informe les habitants, et plus particulièrement ceux qui sont domiciliés dans le quartier du Val-d'Or, que le 22 décembre 1959 un marché aux comestibles a été ouvert au public, rue du Pierrier, entre le boulevard de la République et la rue du Camp-Canadien.

Tous les commerces d'alimentation sont parfaitement représentés sur ledit marché, qui doit donner satisfaction aux clients éventuels que nous invitons à venir nombreux, les mardi et vendredi, de 8 h 1/2 à 12 heures.

Recensement partiel 1959

La population de Saint-Cloud, d'après les données du recensement partiel effectué en 1959, s'élève à 24.402 habitants. Toutefois, il y a lieu de remarquer que ce chiffre est loin de correspondre à la réalité puisqu'il ne tient pas compte, d'une part, des naissances survenues depuis 1954, date du recensement général et, d'autre part, des apports de population dans les constructions anciennes. Aussi estime-t-on qu'actuellement Saint-Cloud a 26.500 habitants.

Boîtes à lettres

Dans les immeubles locatifs, particulièrement dans les maisons anciennes du centre de la ville, de nombreuses boîtes à lettres sont dans un état lamentable et ne portent aucune indication du nom du locataire intéressé. Cet état de choses rend très difficile la tâche des facteurs et des appariteurs de la ville qui ont à remettre des plis ou convocations souvent importants.

Nous attirons l'attention de nos concitoyens sur ce point et leur demandons de faire le nécessaire pour que leurs boîtes à lettres, généralement placées au bas de l'escalier de leur immeuble d'habitation, soient en bon état et portent l'indication de leur nom. Cette amélioration n'entraînera pas une dépense importante et les intéressés ne pourront qu'y gagner.

PROJETS SCOLAIRES

À la dernière rentrée scolaire, nous avons eu le plaisir d'enregistrer dans nos écoles publiques 2.885 élèves se répartissant en 82 classes de la façon suivante :

	Parents domiciliés à St-Cloud	Parents domiciliés hors St-Cloud	Effectif total
<i>Filles :</i>	—	—	—
Classes primaires	200	4	204
Cours complément. . .	119	122	241
Classes techniques . . .	28	49	77
<i>Garçons :</i>			
Classes primaires	229	4	233
Cours complément. . .	106	76	182
Maternelle	121	0	121
<i>Filles</i>	285	6	291
<i>Garçons</i>	331	13	344
Maternelle	186	1	187
<i>Filles</i>	167	13	180
<i>Garçons</i>	188	12	200
Classes enfantines . . .	73	6	79
<i>Filles</i>	151	0	151
<i>Garçons</i>	208	10	218
Maternelle	176	1	177
	2.568	317	2.885

La croissance continue des effectifs de nos écoles publiques est pour nous une grande satisfaction ; mais nous avons été également heureux de pouvoir loger tous ces écoliers d'une façon confortable et, à part quelques rares exceptions, la moyenne est de 35 élèves par classe.

Cependant il reste encore beaucoup à faire. Nous pensons continuer nos efforts pour le développement de nos écoles de la manière suivante :

1° Au groupe du Val-d'Or, rue du Pierrier.

Dans ce nouveau groupe, nous avons encore deux classes garçons et trois classes filles qui sont disponibles pour accueillir les nouveaux arrivants des immeubles actuellement en construction. Mais l'on sait que la population scolaire ne peut qu'augmenter dans ce nouveau quartier résidentiel, aussi avons-nous acheté un terrain contigu à ce groupe scolaire pour construire une nouvelle école maternelle qui devrait régulièrement être achevée en octobre 1961. Cette nouvelle école comportera cinq à six classes, un jardin d'enfants et un terrain de sports réservé aux classes primaires.

2° Sur l'actuel lycée de jeunes filles.

La première tranche du nouveau lycée étant achevée, nous allons, conformément aux accords passés avec l'Éducation nationale en 1953, récupérer quatorze classes de l'actuel lycée qui se trouve sur le terrain de l'ancien cimetière (rue Gounod, à gauche en allant à Garches).

Nous pensons, encore qu'aucune décision définitive n'ait été prise par le Conseil municipal, utiliser ces classes de la façon suivante :

a) Quatre ne seront pas utilisées pour l'enseignement parce que trop vétustes ou insalubres ;

b) Quatre seront réservées à la création de cours pour enfants retardés dans leurs études ;

c) Six autres seraient réservées soit à l'école maternelle du Centre, soit aux classes primaires du Centre filles. Nous pourrions de ce fait supprimer les trois classes primaires

de l'école Centre filles, aménagées en 1940 dans un ancien préau, qui sont insalubres et surtout très mal éclairées. Quant à la maternelle installée rue Gounod, si elle apportera aux enfants l'inconvénient d'un déplacement plus long, elle offrira, en échange, la possibilité de classes spacieuses, bien éclairées et surtout d'un grand jardin d'enfants qui remplacera avantageusement la cour actuelle trop exiguë. Quant aux classes pour enfants retardés, nous avons obtenu de l'Académie la création, à titre d'essai, de deux classes. Elles seraient destinées avant tout à des enfants qui ne sont pas des anormaux mais simplement des enfants qui, par suite de maladie ou de déficience passagère, suivent difficilement les cours d'une classe de quarante élèves. En effet, ces classes ne doivent pas avoir un effectif supérieur à quinze et le recrutement des élèves est assuré après accord des parents. Les cours sont donnés par des professeurs spécialisés.

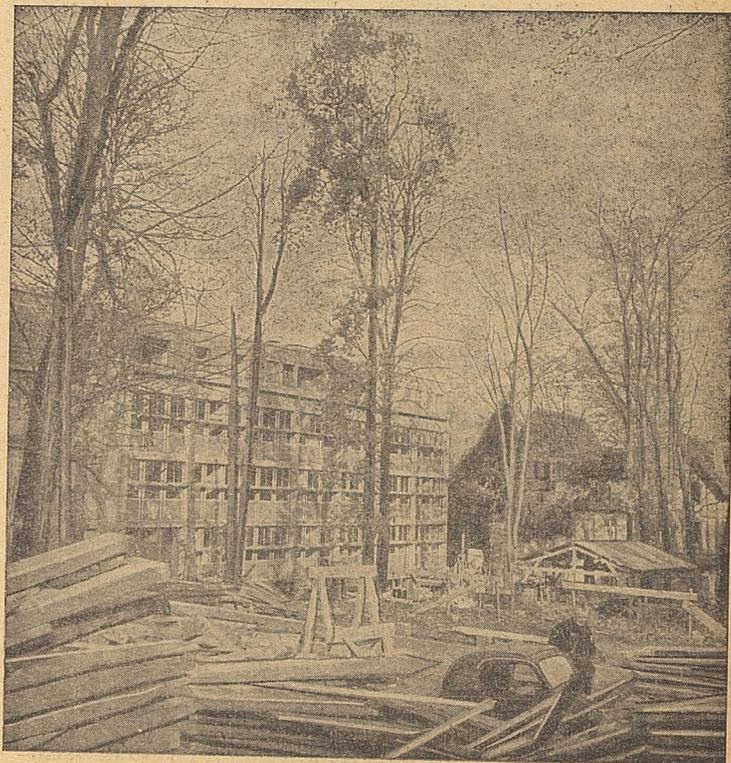
Si l'expérience réussit, nous pourrions créer deux autres classes nouvelles l'année suivante.

Quand le futur lycée de jeunes filles sera définitivement terminé — probablement en 1961 ou 1962 — nous récupérerons tous les bâtiments de l'actuel lycée, sur lesquels nous avons des projets, mais dont il est encore trop tôt de parler. 3° Au groupe de Montretout.

Les effectifs s'étant montrés stables et les bâtiments suffisamment nombreux pour les terrains dont nous disposons, nous n'envisageons pas, pour l'instant, la création de constructions nouvelles.

4° Au groupe des Coteaux.

En attendant de remplacer les classes provisoires en bâtiments « durs », nous allons achever cette année, avant le printemps prochain, le terrain de sports commencé l'an passé, si bien que lorsque nous aurons aménagé le terrain, rue du Pierrier, chaque groupe scolaire, conformément à notre programme, aura son terrain de sports particulier.



Première tranche de construction du Lycée de Jeunes Filles

LA JEUNESSE DE SAINT-CLOUD

Nos édiles et de nombreux concitoyens ne méconnaissent pas les problèmes et les besoins de la jeunesse contemporaine.

C'est pourquoi une réunion eut lieu au Centre culturel, le 16 décembre dernier qui réunit, sous la présidence de M. Alain Coutureau, Maire-adjoint, un certain nombre de personnalités clodoaldiennes s'intéressant aux jeunes; réunion à l'issue de laquelle s'est constitué un comité d'études qui, en liaison très étroite avec la municipalité, espère présenter bientôt un plan d'action.

Que toutes les personnes présentes ce soir-là soient chaleureusement remerciées.

M. le Maire, plusieurs adjoints et conseillers municipaux ont montré tout l'intérêt qu'ils portaient à cette question en assistant à cette séance et intervenant souvent dans les débats.

Donc, à bientôt.

D'ores et déjà, « Jeunes de Saint-Cloud », sachez que si vous vous intéressez à l'une quelconque des activités ci-dessous il suffit de vous mettre en rapport avec les responsables pour vous ouvrir les portes des associations correspondantes.

Sociétés artistiques et culturelles :

Histoire et connaissance de la ville	<i>Les Amis de Saint-Cloud</i>
Echecs	<i>La Tour prends garde</i>
Photographie	<i>Le Photo-Club de Saint-Cloud</i>
Cinéma	<i>Culture et Cinéma</i>
Chant	<i>La Chorale à cœur joie</i> <i>Chorale de Saint-Cloud</i>

Sociétés sportives :

Cyclisme	<i>C.C.S.C.</i>
Foot-ball, gymnastique, basket-ball, volley-ball, hand-ball, athlétisme	<i>U.A.S. La Clodo</i>
Motocyclisme	<i>Moto-Club Clodoaldien</i> <i>Amicale Motocycliste Clodoaldienne</i>
Pilotage (vol à moteur) ou le modelisme	<i>Aéroclub de Saint-Cloud</i>
Scoutisme	<i>Scouts et Guides de France</i>
Les boules	<i>Jeunesse Protestante</i> <i>Les Boul'Dogs</i>
La pêche	<i>La Pétanque Clodoaldienne</i>
La colombophilie	<i>La Sonde</i>
L'automobilisme	<i>Société colombophile</i>
L'hippisme	<i>Automobile-Club de Saint-Cloud</i> <i>Société hippique de Saint-Cloud</i>
La voile, le hors-bord ou le ski nautique	<i>Yatch Motor-Club de France</i> <i>Hélice-Club de France</i> <i>Club nautique clodoaldien</i>
Tennis	<i>Tennis Club</i>

De plus, le cinéma éducatif offre aux jeunes de 6 à 14 ans deux séances gratuites par mois (**jeudi, 15 h.**), à la **salle des fêtes municipale.**

Amicales de quartier :

Amicale de Montretout
Amicale du Centre
Amicale de la Passerelle

Sociétés philanthropiques :

Croix-Rouge Française - Section de Saint-Cloud
Association du Parrainage et de l'Aide aux Vieillards
Association d'aide aux personnes âgées
Association des familles de Saint-Cloud
Union des vieux Travailleurs de France
Société de Secours mutuel N° 46

Sociétés d'Anciens Combattants :

Comité d'Entente des Anciens Combattants
Association républicaine des Anciens Combattants
Association des Déportés, mutilés de la région parisienne
Association des Mutilés et réformés clodoaldiens
Association des Anciens Combattants prisonniers de la guerre 39-45
Association des Anciens Combattants de la guerre 1914-18
Société des Médailleurs Militaires
Fédération nationale des Combattants républicains
Union nationale des Combattants
Société « Le Souvenir Français »
Association Rhin et Danube
Deuxième Division Blindée
Union nationale des Anciens prisonniers et évadés combattants volontaires
Association des Déportés et Résistants
Fédération Nationale des Déportés du Travail

Présidents :

M. Hardouin, 8, rue René-Weill.
M. Raguin, 48, bd Sénard.
M. Marie, 25, rue Preschez.
M. Guillou, 5, rue Pasteur.
M. Bellut, 17, rue des Ecoles.
M. Maciet, 12, rue d'Orléans.

M. Raboni, 70, rue de Garches.

M. Huet, 15, rue de Nogent.

M. Leroy, 9 bis, rue du Val-d'Or.
M. Charrier, 8, rue Dailly.

M. Coutureau, 71, rue Sevin-Vincent.

M. Lamaison, 5, parc de la Bérengère.
M. Guignard, 157, rue Tahère.

M. Duceurjoly, 1, avenue B.-Palissy.

M. Pléau, 7, rue Albert-I^{er}.

M. Galupeau, 37, avenue B.-Palissy.

M. Fache, 148, rue Tahère.

M. Marin, 1, rue Vauguyon.

M. Marin, 1, rue Vauguyon.

M. Bladinaire, face n° 28 au quai Carnot.

M. de Saily, 62, quai Carnot.

M. Taylor, 70, quai Carnot.

M. Coucke, 121, rue des Tennerolles.

Clodoaldiens jeunes et moins jeunes vous trouverez dans la liste ci-dessous l'association dont vous désirez faire partie :

M. Ducros, 21, rue du Mont-Valérien.

M. Annet, 7, rue Dailly.

M. Pléau, 7, rue Albert-I^{er}.

Mme Desaubliaux, 2, rue du Bois-de-Boulogne.

Mme Lorrain, 7, rue Tahère.

M. Toustou, 19, rue du Calvaire.

M. Rhone, 42, rue des Tennerolles.

M. Chavegrand, 19, rue du 18-Juin.

M. André, 72, rue Royale.

M. Pessin, 4, rue Marbeau.

M. Nardy, les Communs, 3, avenue du Palais.

M. Fabrizy, 45, rue de Buzenval.

M. Maréchal, 27, rue Armengaud.

M. Pessin, 4, rue Marbeau.

M. Delarfeux, 38, rue Gounod.

M. Maillet, 22, rue d'Orléans.

M. Hatry, 28, avenue du Maréchal-Foch.

M. Béranger, 23, rue du Calvaire.

M. Finelle, 92, boulevard de la République.

M. Munk, 25, rue du 18-Juin.

M. Munk, 25, rue du 18-Juin.

M. Tarral, 5, avenue des Landes, Suresnes.

M. Samson, 210, boulevard de la République.

M. Binault, 19, rue H.-Regnault.

N.B. — Cette liste n'est pas exhaustive et nous serions désireux de connaître les sociétés qui n'y figurent pas pour pouvoir publier un additif dans le prochain bulletin.

Colonie de vacances

Janvier : les grandes vacances sont encore lointaines et cependant il faut en parler.

Une nouvelle organisation de notre colonie à Charbonnière a retenu l'attention de la Municipalité. De plus en plus, les colonies mixtes disparaissent les unes après les autres. Elles posent en effet de délicats problèmes d'encadrement, de surveillance et de limites d'âge.

Cette année donc, il y aura à Charbonnière deux contingents de petits colons bien séparés. Juillet-garçons (8 à 14 ans); Août-filles (6 à 14 ans), et jeunes garçons de 6 et 7 ans.

Bien des familles de Saint-Cloud souhaitent depuis longtemps cette nouvelle organisation. Qu'elles nous fassent maintenant confiance en envoyant nombreux leurs enfants à Charbonnière cet été.

Centre culturel et artistique

Sous les auspices de la Société d'Entraide de la Légion d'honneur (Section de Boulogne, Saint-Cloud, Sèvres, Meudon) et dans le cadre des activités du Centre culturel de Saint-Cloud, nous faisons savoir que le dimanche 14 février 1960, à 16 heures, Salle municipale des Fêtes, 14, rue des Ecoles, une conférence : IMAGES DE TUNISIE, illustrée par la projection d'un grand film original en couleurs, sera donnée par M. Jean CLÉMENT, Maire-adjoint de Saint-Cloud, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Commissaire honoraire de la Construction et de l'Urbanisme du Cabinet Tunisien.

Entrée gratuite.

Chronique du Jumelage

Les vacances scolaires approchent : déjà, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie commencent à nous parvenir les premières demandes d'« échange de jeunes ». Que ceux d'entre vous que cela intéresse se fassent connaître soit en écrivant à la mairie (service jumelage), soit en s'adressant à leurs professeurs qui transmettront les demandes.

Ces rapports entre jeunes, tellement plus faciles que les rapports d'adultes, sont les signes les plus concrets et les plus vivants de nos jumelages.

Presque tous les jeunes, garçons ou filles, ayant participé en voyages groupés ou individuels, sont restés en correspondance avec leurs amis de Maidenhead, de Frascati, de Bad-Godesberg.

Que d'autres familles s'ouvrent donc largement, pour que peu à peu, parmi nos enfants de Saint-Cloud, la pensée d'avoir un correspondant européen soit un plaisir, avant de devenir, plus tard, un idéal.

Conférence sur les relations franco-allemandes

En présence des membres de la Municipalité, de plusieurs Conseillers municipaux et devant un public éclairé, le samedi 17 octobre Mme Hilde Günther-Waldthausen, chevalier des Palmes académiques, Secrétaire générale de la Société des Amis de la Culture française à Düsseldorf, a traité avec beaucoup de brio, des relations franco-allemandes. Voisin, qui es-tu? évidemment beaucoup de Français s'interrogent sur les possibilités d'un rapprochement durable entre deux peuples qui se sont déchirés trois fois en moins d'un siècle. Pour que cesse ce cycle infernal, ne faut-il pas d'abord mieux se connaître? et c'est pour aboutir à cette connaissance mutuelle, gage d'une meilleure compréhension, que Mme Hilde Günther-Waldthausen a entrepris une série de

conférences aussi bien devant un auditoire français que devant un auditoire allemand.

Après la conférence, des images de l'Allemagne de l'ouest ont été projetées, puis un débat s'est institué, courtois, mais sincère. La jeunesse allemande actuelle née dans les années qui suivirent la débâcle allemande, ignore le militarisme, a affirmé la conférencière, et se veut résolument européenne.

La conférencière s'est exprimée dans un excellent français, à la satisfaction de tous.

JOURNÉES DU SANG

Le Centre National de Transfusion Sanguine, en accord avec la municipalité, organisera de nouvelles Journées du Sang dans notre commune, les 20 et 21 février 1960.

Depuis 1950, vous avez pris l'habitude de ces réalisations. Ces dernières années, elles se sont multipliées puisque tour à tour le Centre National et le Centre de Versailles ont fait appel à votre générosité.

Cette superposition n'est qu'apparente, puisque dictée par le seul souci des besoins et de l'activité de ces deux Centres.

Les séances organisées par le Centre de Versailles ont pour but de recueillir le « don de sang » de personnes désirant accomplir ce geste plusieurs fois par an, et de fournir en sang total les besoins chirurgicaux locaux.

Les Journées du Sang du Centre National ont d'autres buts. Les flacons recueillis à cette occasion sont destinés à approvisionner les hôpitaux et cliniques de votre secteur, en plasma et dérivés :

- pour sauver un grand brûlé, il faut plusieurs litres de plasma (dix à vingt dons de sang);
- pour prévenir ou guérir les maladies infectieuses des enfants, les gamma-globulines sont utilisées quotidiennement;
- pour combattre certaines hémorragies, le fibrinogène est nécessaire;
- pour lutter contre certains états de choc, la sérum-albumine est l'indication thérapeutique.

Ce plasma, ces dérivés, seul le Centre National de Transfusion Sanguine peut les traiter dans ses laboratoires, les fournir aux établissements hospitaliers de la Seine-et-Oise, ainsi qu'à quatorze autres départements.

Ainsi donc, nous l'espérons, de très nombreux volontaires se présenteront les 20 et 21 février 1960 au Centre Culturel, pour y accomplir un geste de solidarité humaine qui, pour certains, se doublera d'une utilité personnelle (obtention de la carte de groupe sanguin s'ils viennent pour la première fois).

A l'avance, merci!

LE REPAS DE L'AMITIÉ

Le dimanche 24 avril 1960 aura lieu à la Salle des Fêtes, rue A.-Hébert, à Saint-Cloud, le traditionnel « Repas de l'Amitié », suivi d'une partie artistique, auxquels tous les Clodoaldiens de soixante-cinq ans et plus sont cordialement conviés.

Les inscriptions seront reçues, à partir du 22 février, à la mairie, 1^{er} bureau, Aide sociale.

Comme chaque année, les personnes qui, pour cause de maladie ou d'infirmité, ne pourront pas prendre part à ce repas, recevront un colis qui leur sera remis à domicile.

Les inscriptions seront également reçues au bureau indiqué ci-dessus.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

LÉGION D'HONNEUR

COMMANDEUR : M. Brunau Félix, Inspecteur général des Bâti-
ments civils et Palais nationaux, Conservateur du domaine de
Saint-Cloud. (Décret du 21 décembre 1959.)

CHEVALIERS : M. Truchetet Jean-Louis, 101, boulevard de la
République. (Décret du 5 novembre 1959.)

M. Marin Jean, 1, rue Vaugyon, Conseiller municipal, Président
de l'Automobile-Club de Saint-Cloud, Président du Cercle Hip-
pique de Saint-Cloud. (Décret du 4 décembre 1959.)

Médaille d'Honneur du Travail

(Promotion du 14 juillet 1959)

Arrêté préfectoral du 15 Septembre 1959

OR :

M. Delaune Marcel, 5, rue Joseph-Leguay.

VERMEIL :

M. Clipet Marius, 164, rue de la Porte-Jaune; M. Daveau Félix,
19 bis, rue du Calvaire; M. Deschizeaux Louis, 8, rue Boris-
d'Arnex; M. Helleu Jean, 32, rue du Calvaire; M. Hirsch Louis,
15, rue des Gâte-Ceps; M. Huret Georges, 202, boulevard de la
République; M. Jonte Jacques, 5, rue des Tennerolles; M. Lacoux
Raymond, 7, rue Verhaeren; M. Lemelle Raymond, 84, rue de
Buzenval; M. Mouffetard Charles, 12, boulevard de la République;
M. Robert Georges, 31, rue Jacoulet; M. Solary Maurice, 49, ave-
nue Bernard-Palissy.

ARGENT :

M. Aubertin Georges, 114, rue Tahère; M. Clipet Marius, 164,
rue de la Porte-Jaune; M. Coyaud Maurice, 5, rue de Garches;
M. Darfeuille Lucien, 187, boulevard de la République; M. Daveau
Félix, 19 bis, rue du Calvaire; M. Delaune Marcel, 5, rue Joseph-
Leguay; M. Desvignes Emile, 10, avenue du Général-Leclerc;
M. Faivre Albert, 2, avenue de Nancy; M. Fernand Pierre, 20, rue
Royale; M. Fouchard Marcel, 8, rue de la Libération; M. Gresse
Gilbert, 180, boulevard de la République; M. Gridaine Emmanuel,
7, rue Albert-I^{er}; M. Huret Georges, 202, boulevard de la Répu-
blique; M. Jossset Roger, 12 bis, rue de Garches; M. Lacoux
Raymond, 7, rue Verhaeren; M. Le Conte Alfred, 23, rue du
18-Juin; M. Lefebvre Georges, 22, quai Carnot; M. Lefebvre
Henri, 22, quai Carnot; M. Lefèvre Paul, 43, rue du Val-d'Or;
M. Lemelle Raymond, 84, rue de Buzenval; M. Mariani Jean-Marc,
2, parc de la Bérengère; M. Micouin André, 19, rue de l'Yser;
M. Moreau Louis, 27, rue Tahère; M. Pascal Ernest, 105, avenue
du Maréchal-Foch; M. Petit René, 32, avenue Bernard-Palissy;
M. Piel Jean, 79, rue Tahère; M. Rousseau Louis, 9, parc de la
Bérengère; Mlle Rivière Madeleine, 16, rue Gounod; M. Rivault
André, 33 bis, rue Royale; M. Solary Maurice, 49, avenue Bernard-
Palissy; M. Taurand Raymond, 22, avenue Clodoald; Mme Yver-
nel, née Chatellier Marguerite, 6, avenue de Longchamp.

Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports

M. Bertin Michel, 2, rue de l'Eglise. (Arrêté en date du 12 juin
1959.)

Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers

MÉDAILLE D'ARGENT. — M. Doradoux Lucien, caporal, 143 bis,
avenue Foch.

Médaille d'Honneur de la Police Française

M. Clodic René, brigadier; M. Gatine Raymond, sous-brigadier;
M. Lecourt Roland, inspecteur de police. (Arrêté du 17 août 1959.)

L'Académie des Sports a décerné le Prix Henri Desgrange à
M. Gabriel Hanot, journaliste à l'Equipe.

Toutes nos félicitations aux nouveaux décorés.

ŒUR JEANNE DE CHANTAL A ÉTÉ DÉCORÉE DU MÉRITE SOCIAL

Le samedi 24 octobre, dans le salon de la Maison Monestier,
se pressaient près de 200 Clodoaldiens, venus assister à la remise
de la croix du Mérite social à Œur Jeanne de Chantal.

M. Joulia, Président du Comité d'Entraide de Saint-Cloud, a,
le premier, pris la parole pour remercier toutes les personnes
présentes d'avoir bien voulu apporter à Œur Jeanne leur témoi-
gnage de sympathie, en ce jour où se trouvait consacrée et reconnue
officiellement son action sociale dans le quartier des Côteaux et de
la Passerelle. M. Joulia a rappelé que Œur Jeanne avait créé, avec
l'aide de Mlle de Rochetaillé, le dispensaire de la rue Albert-I^{er}
en 1938 et que, depuis lors, elle n'avait cessé, avec un infini dévoue-
ment, beaucoup de douceur et un sourire perpétuel, de dispenser
ses soins et aussi de reconforter et aider les gens en difficultés
morales.

M. Chaveton, maire, avant d'épingler sur la robe de Œur

Jeanne la croix du Mérite social, lui a adressé les félicitations
au nom de la Municipalité et de la ville et a souligné que cette
décoration décernée à l'une d'entre elles, honorerait toutes les reli-
gieuses de l'Ordre des Servantes du Sacré-Cœur qui, dans tout
Saint-Cloud, donnent leurs soins et secourent les malheureux.

Œur Jeanne de Chantal, très émue, a remercié toutes les per-
sonnes qui avaient tenu, par leur présence, à lui manifester leur
reconnaissance et leur amitié.

DÉPART EN RETRAITE ET HONORARIAT DE M. ROBERT HARDOUIN

Directeur de l'Hôpital-Hospice

Par arrêté du 12 août 1959, M. le Ministre de la Santé publique
et de la Population, a décidé que « M. Hardouin Robert, Directeur
de l'Hôpital et des hospices de Saint-Cloud, est admis, sur sa
demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du
1^{er} octobre 1959 » En hommage aux éminents services rendus
par l'intéressé, le Ministre Va nommé, à la même date, Directeur
honoraire des hôpitaux et hospices publics.

Cependant, vu les circonstances spéciales, les travaux en cours,
et pour assurer le fonctionnement ininterrompu de deux établis-
sements à population dense, le Préfet de Seine-et-Oise a maintenu
sur place M. Hardouin à titre de Directeur intérimaire, pendant
deux mois supplémentaires. Bref, le 30 novembre, celui-ci a cessé
définitivement ses fonctions.

A cette occasion, une manifestation toute amicale fut organisée
le mardi 8 décembre à laquelle prirent part les agents de tous
grades et de tous emplois de l'hôpital et de la maison de retraite,
les Sœurs supérieures de chacun de ces établissements, accompa-
gnées de religieuses des deux Communautés, voisinant avec les
aumôniers, tel M. le Chanoine Collin, curé de Saint-Cloud. On
remarquait MM. les D^{rs} Louvet, Haas, Toupet, Bosc, Bailliart,
Gendrot et Mme le D^r Schrameck, représentant le Corps médical
hospitalier; Mme Devèze, pharmacienne et chef du laboratoire,
plus une délégation des Internes. Etaient présents aussi : Messieurs
et Madame les membres de la Commission administrative dont
M. le D^r Bailly, son Vice-Président; MM. Rolin, Raynaud, Cou-
tureau et Mme Clément, adjoints au Maire, et plusieurs Conseillers
municipaux; de hauts fonctionnaires des Services publics, en
particulier MM. Clergerie, percepteur; Foussard, fondé de pou-
voir; Vasseur, inspecteur des Contributions directes; les Secrétaires
général et adjoints de la mairie; tous les Chefs de Service, ainsi
que maintes personnalités de la Ville.

M. Chaveton, Maire, prononça l'éloge de M. Robert Hardouin,
passant en revue les phases, parfois agitées, souvent difficiles, de
sa vie administrative, d'abord à la mairie comme rédacteur pen-
dant 6 ans, puis à l'hôpital-hospice pendant 23 ans consécutifs. Il
retrouva son brillant passé militaire, parla de ses origines stu-
dieuses, d'occupations antérieures qui le marquèrent d'empreintes
artistiques, scientifiques, littéraires. Il s'étendit davantage sur les
efforts de ce curieux Directeur provenant de sources éloignées du
cadre administratif et qui, cependant, trouva le moyen de pour-
suivre sans faiblir, mais avec sagesse, aidé d'un Econome très
travailleur, une gestion délicate et complexe dont le résultat positif
est une modernisation complète des établissements dont ces
hommes modèles avaient la charge et d'entreprendre leur exten-
sion considérable.

Entre ces qualités extrêmes de hardiesse et de prudence finan-
cière, une liaison s'établissait, faite de notions habiles d'organi-
sateur agrémentées de bonne humeur : ce qui incita M. le Maire
à inclure leur possesseur dans son Conseil municipal. M. Har-
douin n'était-il pas déjà Conservateur du Musée d'Histoire locale?
Et la Société « Les Amis de Saint-Cloud » ne vient-elle pas de
l'élire Président?

Alors, au nom de tous, M. le Maire remit au « héros » de cette
soirée d'adieux, les cadeaux collectivement offerts tandis que
Mme Hardouin recevait une gerbe de fleurs magnifiques.

M. Hardouin, ému plus qu'il ne le laissait paraître, remercia
d'abord à l'entour les uns et les autres de ce geste affectueux, de
sympathie, de vive estime qui le « toucha au delà de toute expres-
sion », se défendant de n'avoir été tout au long de sa carrière,
« qu'humain », puis il associa aux compliments du maire M. Jean
Cellarier, économe, sans lequel il n'aurait pas si bien « réussi »,
affirma-t-il; enfin, terminant la plus spirituelle des réponses, assai-
sonnée d'une pointe d'humour de bon aloi, M. Robert Hardouin
donna à l'auditoire la primeur d'une poésie drôle, de son cru, inti-
tulée « Santé publique » (ou « à votre santé »)... et tout le monde de
bien rire, d'applaudir et de trinquer... à la santé de l'ancien Directeur
dans sa retraite volontaire, et aussi de féliciter son successeur,
M. Hippolyte Neveu, précédemment Sous-Directeur du Centre
hospitalier de Versailles, qui continuera l'œuvre entreprise avec
tant de bonheur.

S.O.S. FRÉJUS

Dès l'appel de la radio, lancé le jeudi 3 décembre, toutes les bonnes volontés se sont immédiatement mobilisées, c'est ainsi que la Croix-Rouge, avec sa présidente Mme Desaubiaux et plusieurs de ses adjoints et adjointes, les pompiers avec le lieutenant Pasquet et plusieurs de ses hommes de la compagnie, les scouts avec MM. P. Lamaison et Coulaux, aidés par toute une troupe de jeunes, ont entrepris une collecte sur tout le territoire de la ville. D'autre part, la mairie est restée ouverte pour recevoir les dons de toutes les personnes qui, alertées par la radio et la télévision, ont apporté elles-mêmes leur participation.

Dans cette seule soirée du 3 décembre, le montant des sommes recueillies s'est élevé à 1.953.000 francs qui ont été, dès le lendemain matin, transmis aux organismes désignés pour centraliser les dons.

De tout cœur nous remercions tous les donateurs, sans doute, mais aussi tous ceux qui, dans un magnifique élan d'enthousiasme et de solidarité, ont contribué sur un simple appel de radio à collecter une somme aussi respectable pour apporter à ceux qui ont tout perdu un peu de réconfort et de sympathie.

Le chiffre indiqué ci-dessus ne représente pas, à beaucoup près, la totalité de la contribution de Saint-Cloud, car de nombreux envois ont été faits directement par des Sociétés ou des particuliers, soit au compte postal indiqué par la R.T.F., soit à des organismes comme la Croix-Rouge ou le Secours Catholique. Ainsi avons-nous été informés qu'une collecte faite à l'Hôpital et à la Maison Lelégard avait produit 107.620 francs qui ont été adressés directement par la Direction de ces établissements à M. le Receveur-Percepteur de Fréjus pour être affectés à l'Hôpital-Hospice de cette ville.

Le dimanche 6 décembre la mairie est restée ouverte jusqu'à midi et demi et, le dimanche 13 décembre, toute la journée, avec une permanence Croix-Rouge, ce qui a permis à un certain nombre de personnes qui n'avaient pas encore eu l'occasion de verser leur participation de le faire avec le minimum de dérangement. Le montant total des sommes ainsi recueillies s'élève à 2.187.985 francs.

Ajoutons que de nombreux vêtements et couvertures ont été déposés (environ 1 tonne 1/2) qui ont été remis par la Croix-Rouge au lieu de regroupement de tous les dons en nature.

Nous avons accusé réception des chèques qui nous ont été adressés par la poste ou remis accompagnés d'une lettre. Il nous a été impossible, on le comprendra, de faire de même pour tous les très nombreux dons, généralement anonymes, déposés entre les mains des membres de la Croix-Rouge qui ont assuré les permanences ou remis à notre hôte municipale, laquelle d'ailleurs établissait un reçu pour qui le lui demandait. C'est ainsi que nous avons su que le Service des eaux avait fait une collecte qui a produit 8.100 francs et que la Maison Guinard a fait un versement de 400.000 francs. Des commerçants ont affecté 5% de leurs recettes jusqu'au 31 décembre au profit des sinistrés. Il est possible que d'autres initiatives, dont nous n'avons pas eu connaissance, aient été prises.

Nous devons redire ici tous nos remerciements à tous ceux qui ont répondu à l'appel de solidarité pour Fréjus, aussi bien à ceux qui ont apporté de petites sommes qu'aux gros donateurs et aussi à tous ceux qui ont participé à la collecte ou assuré les permanences : Croix-Rouge, Pompiers, Scouts de France, etc.

Une initiative à signaler

Nous avons appris qu'une personne du quartier de la Passerelle met chaque jeudi sa salle à manger à la disposition des enfants inoccupés pour leur permettre de voir les programmes de télévision. Une douzaine d'enfants, accroupis sur le parquet, passent ainsi une après-midi agréable. Nous ne pouvons que féliciter la personne qui a pris cette initiative et la remercier de s'imposer une gêne pour que, dans la mesure de ses possibilités, des enfants soient écartés de la rue.

L'ON A TIRÉ LES ROIS A LA GARDERIE MUNICIPALE

Comme chaque année à pareille époque, notre petite garderie municipale était dans la joie. Plus de soixante enfants se pressaient autour d'un étal de jouets qui leur ont été distribués. Saynètes,

chants se succédèrent et enfin voici le goûter tant attendu ! C'est qu'il s'agissait de tirer les Rois et chacun de penser que ce serait si agréable de porter couronne !

Beaucoup d'élus comme de bien entendu et après la distribution des jouets ce fut un petit monde très excité, couronné sur tête, que notre « bus » municipal transporta dans Saint-Cloud, aux endroits où les parents les attendaient comme de coutume.

Merci au personnel de la garderie, sans oublier la cantinière ! Toutes savent si bien se faire aimer de ce petit monde turbulent...

L'Association Amicale des Hôpitaux de la Région Parisienne a tenu son Colloque annuel à la Mairie

L'Association a tenu une de ses Assemblées périodiques dans la grande salle de la mairie, le dimanche 28 novembre.

Plus de 150 praticiens ou directeurs d'établissements hospitaliers y assistaient. Après ce colloque, eut lieu la visite du Centre René-Huguenin, tout proche. Un déjeuner par petites tables fut offert dans les locaux en voie d'achèvement et non encore en service. Le D^r Bourdin, Directeur du Centre, accueillit ses hôtes avec son amabilité coutumière en présence du D^r Spillmann, Directeur de la Santé publique de Seine-et-Oise; de MM. Escande, Directeur de la Population, et Chaveton, Maire de Saint-Cloud.

Echanges de logements

Echangerait appartement 3 pièces + grande cuisine, 3^e étage, eau, gaz, électricité, balcons sur rue et cour, w.-c. à l'étage, bien situé - contre appartement plus grand ou pavillon. S'adresser à M. Garcia, 35, avenue de Suresnes à Saint-Cloud.

Echangerait un appartement de 3 pièces, cuisine + penderie, en bon état, 5^e étage, à Paris (11^e), 220, boulevard Voltaire - contre appartement de 3 pièces, tout confort, à Saint-Cloud. S'adresser à M. Bergkraut. Tél. : Vol. 67-49.

Echange appartement Toulouse contre Saint-Cloud ou proximité. Appartement F3, immeuble 1954, 4^e étage, orienté Est-Ouest, vue sur Garonne imprenable, tout confort et téléphone. S'adresser à Mme Barnaud, professeur au Lycée de jeunes filles à Saint-Cloud.

Echange à Saint-Germain-en-Laye, 4 pièces + cuisine, salle de bain, séchoir, cave dans H.L.M. B - contre identique à Saint-Cloud, Boulogne, Suresnes, Auteuil, Paris xv^e ou xvi^e. S'adresser à M. Layous, 18, rue Schnapper à Saint-Germain-en-Laye. Téléphone (heures de bureaux) Lec. 29-24.

Echangerait appartement 2 pièces + cuisine, entrée, w.-c., 5^e étage, très ensoleillé (faible loyer) - contre similaire à Saint-Cloud ou proximité. S'adresser à M. Guarino, 25, rue Duclos à Paris (20^e).

M. Martellière, 14, rue Miollis à Paris (14^e), échangerait : un studio, une cuisine, ensoleillés, 3 fenêtres, 5^e étage (sans ascenseur), petit loyer (15.000 fr. par an), refait à neuf - contre 3 pièces, cuisine, à Saint-Cloud ou région. Téléphoner à Jas. 37-68 (aux heures de travail).

Echange : par mairie d'Asnières, dans immeuble 3, square des Combattants, logement, rez-de-chaussée sur cour, 1 grande pièce + cuisine, cave (w.-c., couloir personnel), chauffage, eau chaude, électricité - contre appartement 2 pièces + cuisine, entrée, w.-c., cabinet de toilette, sur rue, de préférence 1^{er}, 2^e ou 3^e étage ou ascenseur (sans chauffage) à Saint-Cloud ou porte de Saint-Cloud. S'adresser à la mairie, 4^e bureau.

Echangerait 2 pièces, cuisine, salle d'eau, tout confort, dans H.L.M. - contre 3 ou 4 pièces similaires à Saint-Cloud. Téléphoner à Val. 24-82.

Echange : 1 pièce + cuisine, faible loyer, 2^e étage - contre 3 pièces + cuisine. S'adresser à M. et Mme Margat, 9, rue du Docteur-Desfossez à Saint-Cloud, le soir à partir de 19 h. 30 ou le samedi et dimanche toute la journée.

QUELQUES DERNIÈRES ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jacques PERPY
Paul MASSON
Michel CALONNO
Jacques BLOND
Etienne CAUBET
John FABRICIUS
G.A. MASSON
S. EDWARDS
W. NABOKOV
Rodney GARLAND
Edna FERBER
Doris FABER
Sonia FOURNIER
Jean d'ASTOR
MAGALI
Th. BERNARDIE
Clarence MAY
St. MURAT
Claude JAUNIÈRE
Georges CONCHON
F. WERFEL
W. NABOKOV
Françoise SAGAN
Aau SUYIN
Jean LARTEGUY
D. BEATY
Joël DAYAN
Thyde MONIER
Georges SIMENON

»
Mari LODI
J. FABRICIUS
Silvia MONTFORT
L.M. LINARÈS
Paul GRÉGOR
E. PESISSON
Juan RULFO
A. KLEIN
Jean MERRIEN
Guy PINZZINI
H. LAUWICK
A. MORAVIA
C.E. LUCAS
P. TELHARD DE CHARDIN
COLETTE
François MAURIC
Benoist MÉCHIN
Jean PELLISSIER
Henri TROYAT

René GUERDAN
M. et S. BROMBERGER
Marie BONAPARTE
Maréchal JUIN
Maréchal MONTGOMERY
P. de LATIL et RIVOIRE
Freddy TONDEUR
A. MAUROIS
Paul VINCENT
R. CARRINGTON
A. CASTELOT
Jean ROSTAND

»
»
Georges CONCHON
G. BORDONOVE
Marcel BRION
Claude LONGHY
Ch. LE QUINTRE
François PONTHIER
G. RASMUSSEU
Michel PEYRAMAURE
Jacques PERRET
Elsa TRIOLET
Marion DELBO
Gabriel CHEVALLIER
Al. HAYES

La Grande idée
Les jeux dangereux
Le plus jeune fils de l'écurieuil
Les naufragés de Paris
Rescapé
Nuit maudite
Morceaux choisis
La maja nue
Chambre obscure
Le cœur en exil
Palais de glace
Romance pour une captive
Pas d'amour pour Jeanette
La belle du clos perdu
Autant en emporte l'amour
Une âme d'infante
Au delà de l'orgueil
La porte du Sud
D'orgueil et de passion
La corrida de la victoire
Le valeur de ciel
Lolita
Aimez-vous Brahms
La montagne est jeune
La déclaration
Décollage de nuit
Un nouveau visage
Les cinq doigts de la main
M. Gallet décidé
Dimanche
Les vagabonds
Setuwo le tigre
Les mains pleines de doigts
Mon fiancé l'empereur
Le cloître vert
Thomas et l'ange
Pedro Paramo
Trahison sur commande
La mer pour vous
Chez les rescapés du déluge
Les grandes aviatrices
Un mois en U.R.S.S.
Commandos sur Saint-Nazaire
L'avenir de l'homme (tome V)
Lettres à Marguerite Moréno
Mémoires intérieurs
Un printemps arabe
L'homme sur un radeau
*La vie quotidienne en Russie au temps
des Tsars*
Vie, grandeurs et misères de Venise
Les secrets d'expédition d'Egypte
L'appel des Sèves - Derrière les vitres closes
Mémoires
Mémoires
Trésors engloutis
Vent de sables et requins
La vie de Sir A. Flaming
Arrachés à la montagne
Les éléphants
Le Drame de Sainte-Hélène
Sciences fausses et fausses sciences
Carnet d'un biologiste
Aux sources de la biologie
La corrida de la victoire
L'enterrement du Comte d'Orgaz
La ville de sable
Le goût des sources
Les chemins de Kergust
Les beaux gestes
Le vrai visage
L'aigle des deux royaumes
L'oiseau rare
Luna-Park
Côte de Grâce
Olympe
Mon visage pour le monde

SILVAGNI
W. HEINRICH
Maurice GENEVOIX
Sandor MARAI
Hervé BAZIN
Nevil SHUTE

»
Françoise PARTURIER
Denyse MAI
Nelly MERCURE
Jean CASSOU
Jean DUTOURD
G. GREENE
Marguerite YOURCENARD
Geneviève GENNARI
Gilbert PROUTEAU
Clarine FRANCILLON
Paul LÉAUTAUD
G.T. OSTERKAMP
Marcel JOUHANDEAU
Jean DESCOLA
D. TALEYVA
Maurice METERLINCK
Paul CLAUDEL

L'eau du Marigot
La table d'or
Marche loup
Les braises
La fin des asiles (documentaire)
Le 6^e livre
Le testament
L'amant de cinq jours
L'ange et la colombe
La messagère
Le temps d'aimer
Les dupes
Notre argent à La Havane
Mémoire d'Hadrien
Journal d'une bourgeoise
La peur des femmes
Les gens du passage
Journal (tomes IV et V)
Avant tout pilote de chasse
Réflexions sur le bonheur
Histoire d'Espagne
Soleil Hop
Théâtre inédit
Tête d'or

Abonnements annuels : 10 NF

La Bibliothèque municipale est ouverte les mardi, mercredi, vendredi et dimanche de 10 h. à 12 h.; le jeudi de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.; le samedi de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h.

La Caisse de Préfinancement Immobilier de la région de Saint-Cloud

Dans le cadre de l'effort national en faveur de la construction de logements économiques et familiaux, nous rappelons aux Industriels, Entrepreneurs, Directeurs résidant à Saint-Cloud, qu'il existe sur le plan local, depuis avril 1954, un organisme habilité par le décret n° 53-701 du 9 août 1953, à recevoir la cotisation patronale de 1% : la Caisse de Préfinancement Immobilier de la région de Saint-Cloud.

Régi par la loi du 1^{er} juillet 1901, relative aux Associations, cet organisme, dans un but social et purement désintéressé, essaie d'apporter sur le plan local sa participation à la solution du problème du logement, tout en permettant aux chefs d'entreprises de résoudre leurs problèmes particuliers.

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres, élus en Assemblée générale et renouvelables par tiers tous les deux ans. Le Conseil désigne parmi ses membres un bureau qui est actuellement composé de la façon suivante :

Président : M. CHAVETON, Industriel, Maire de Saint-Cloud.
Vice-Présidents : MM. SALLES et ROLLIN.
Secrétaire : M. CHARONDIÈRE.
Trésorier : M. GARNIER.

Les autres administrateurs sont : les représentants des Sociétés ou Entreprises ci-après : Générale Aéronautique Marcel DASSAULT, DAHL, VASSAL, AMAC. MM. FAURE, DISCOUR, FOUILLAND.

Comme tous les organismes collecteurs, la C.P.I. reçoit les cotisations patronales sous les trois formes légales :

- souscriptions de titres;
- prêts pour un maximum de 10 ans;
- à fonds perdus.

A ce sujet il est peut-être opportun de rappeler les avantages et inconvénients de chacune de ces formes.

SOUSCRIPTIONS DE TITRES :

But : Financement par l'entreprise de logements H.L.M. en location.

Financement et acquisition par l'entreprise de logements « Cadres », en co-propriété.

Avantages : Constitution d'un patrimoine immobilier.

Amortissement accéléré de 1,25% l'an pour les sommes résiduelles. La possibilité d'amortir 50% de la valeur des titres souscrits dès la première année, est supprimée. Elle subsiste seulement pour les titres des Sociétés conventionnées.

Inconvénients : Soucis de gestion.

SOUS FORME DE PRÊTS :

But : Faire accorder des prêts au personnel de l'entreprise, pour accession à la propriété.

Avantages : Reste à l'actif du bilan. Moyen très souple. Permet d'étendre le rayon d'action de l'organisme collecteur.

Inconvénients : Les versements effectués sous cette forme ne peuvent pas être déduits des bénéfices.

A FONDS PERDUS :

But : Permettre le financement impersonnel de Logeco en location ou en accession à la propriété.

Avantages : Possibilité de passer ces versements par « Frais généraux », de telle sorte que ce mode d'investissement ne revient qu'à 50 % environ, déduction faite de l'impôt.

Inconvénients : Les dites sommes ne figurent plus à l'actif du bilan.

C'est de loin le mode de versement qui satisfait le plus à l'esprit qui a présidé à la rédaction du décret du 9 août 1953, au double point de vue social et financier.

ACTIVITÉ DE LA C.P.I. :

Fin 1959, c'est-à-dire après 5 ans d'existence, la C.P.I. compte à son actif :

— 405 prêts individuels pour l'acquisition d'appartements ou la construction de pavillons ;

— un ensemble de 24 logements réalisés en 1955-56 au 21, avenue Bernard-Palissy à Saint-Cloud ;

— un programme de 82 logements actuellement en cours de réalisation, rue du Camp-Canadien à Saint-Cloud, face au champ de courses, livraison prévue pour l'été 1960.

Soit, au total, plus de 500 logements financés en tout ou en partie par l'intermédiaire de la C.P.I. pour un total de cotisations de 125 millions environ, reçues de 30 adhérents, dont il convient de signaler parmi eux *La Générale Aéronautique Marcel Dassault*. C'est en effet grâce à l'importance des cotisations versées par cette firme que la Caisse doit son activité.

On peut s'estimer satisfait des résultats obtenus, mais « plus » doit être notre devise. Pour cela, il faudrait que toutes les entreprises de Saint-Cloud, tous les Industriels ou Directeurs d'entreprises résidant à Saint-Cloud, cotisent à notre Caisse. En créant cet organisme nous n'avons pas eu d'autre but que de leur permettre de contrôler localement l'utilisation de leur 1 %, tout en apportant leur contribution à la solution du problème social n° 1 : le logement.

CARNET DE DEUIL

Monsieur Henry FONTY n'est plus.

M. Henry Fonty, personnalité clodoaldienne, vient de mourir subitement. Il était âgé de 74 ans. Originaire du Creusot, Henry Fonty, après d'excellentes études, entra en qualité d'ingénieur aux usines Schneider où il fit une brillante carrière.

Clodoaldien depuis de nombreuses années, il était Directeur honoraire de l'Office d'Etudes du Gros Matériel Electro-Mécanique.

Henry Fonty a exercé pendant les nombreuses années de la guerre, avec beaucoup de dévouement à la chose publique, les fonctions d'adjoint au maire de Saint-Cloud, plus particulièrement chargé des études financières et des travaux. Sa haute compétence fut fort précieuse à un moment où il fallait réaliser des prodiges pour satisfaire les besoins élémentaires des habitants de Saint-Cloud. Il était admirablement secondé dans sa tâche par Mme Fonty, qui se dévouait à l'entraide Clodoaldienne, œuvre qui s'efforçait alors de soulager les détresses engendrées par la guerre, notamment en entourant de sa sollicitude les nombreux enfants de Saint-Cloud, prisonniers de guerre ou déportés ainsi que leurs familles.

Le défunt était chevalier de la Légion d'honneur. Ses obsèques ont été célébrées en présence de M. Chaveton, maire, et de nombreuses personnalités municipales. L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial au cimetière Saint-Laurent du Creusot.

Nous renouvelons nos condoléances à Mme Fonty et à la famille du défunt.

Rhin et Danube

La Section de Seine-et-Oise de « Rhin et Danube » a tenu son Assemblée générale à Saint-Cloud. A l'issue de cette réunion, ses membres se sont rendus au Monument aux Morts pour déposer une gerbe.

Le Général YTHIER remet alors la médaille militaire au valeureux soldat Charles Winter de l'armée De Lattre.

Les personnalités présentes ont été reçues à la mairie par M. Francis Chaveton, Maire, qui prononça un discours retraçant les faits d'armes de la campagne où se distingua « Rhin et Danube ». Il cita particulièrement le Général d'Armes Carpentier qui participa à la fameuse bataille de Colmar en disant : « Vous nous faites le plus grand honneur, mon Général, en venant ici, mais moi j'ai aussi le plus grand plaisir en me permettant d'évoquer devant vous ces moments extraordinaires de la Libération qui nous remémorent la joie que nous avons de voir, petit à petit, l'envahisseur s'éloigner de nous et reconduit chez lui après nous avoir fait tant souffrir. » Ce fut aussi l'évocation du Maréchal de Lattre de Tassigny qui, rappelons-le, résida à Saint-Cloud pendant plusieurs mois en 1946.

Outre les Généraux Carpentier, Piatte et Ythier, les membres du Conseil municipal, un groupe important de « Médaille militaires », on remarquait la présence de M. Minaud, maire de Marnes-la-Coquette, et M. Thévenot, adjoint au maire de Garches, représentant M. Le Rallec, souffrant.

Les Activités des Associations Locales

« Les Amis de Saint-Cloud »

M. Robert Hardouin, Conseiller municipal, a été élu Président de l'Association des « Amis de Saint-Cloud » en remplacement de M. Anselme Laurence, démissionnaire pour raison de santé.

Cette Association, qui a pour but d'étudier et de faire connaître le passé de Saint-Cloud, de susciter tout mouvement intellectuel ou artistique qui tend à rapprocher les divers éléments de la cité, de la protéger contre toute atteinte à la beauté de son site incomparable, aura un rôle à jouer lors des Fêtes du XIV^e Centenaire de la fondation de Saint-Cloud.

Les personnes nouvellement domiciliées dans notre ville qui voudraient s'intéresser à cette Association sont priées d'entrer en rapport avec le Secrétaire général, M. André Marie, à la mairie de Saint-Cloud, qui leur remettra gracieusement un spécimen de la revue éditée et leur indiquera les conditions d'adhésion.

Automobile-Club de Saint-Cloud

Dans la nuit du 24 au 25 octobre dernier, l'Automobile-Club a fait disputer, sous le patronage de la Municipalité, du journal *L'Equipe*, de *l'Action Automobile*, du journal *Le Figaro*, de la Société *Esso-Standard*, le VII^e Rallye national des « 6 heures de Saint-Cloud », dont le classement compte pour le championnat de France des conducteurs.

Cette compétition, devenue désormais la plus importante de cette région de l'Ile-de-France, a connu, cette année encore, le plus légitime des succès.

Un parcours difficile, sinueux, mais favorisé par un temps trop clément, n'a pas permis une sélection des concurrents par la route, quoique 6 voitures n'aient pu terminer le circuit, et 14 concurrents seulement n'aient pas été pénalisés.

Après une série d'épreuves, courses de côte et maniabilité qui ont dû départager les 14 non pénalisés, les résultats ont été les suivants :

Tourisme :

1. Marnat-Bacry (Dauphine-Gordini) ;
2. Hébrard-Courbe (Panhard) ;
3. Verrier-Umbricht (ID 19) ;
4. Pin-Lobry (Simca) ;
5. Lacoste et Madame (Simca).

Grand Tourisme :

1. Richard-Bichat (Fiat-Abarth).
2. Porthault-Pantzer (Triumph) ;
3. Guillemain-Paquis (Porsche) ;
4. Pasquier-Brouard (Alpine) ;
5. Marbaque-Pagès (Triumph).

Coupe des Dames :

Claudine Vanson-Michèle Dubosc (Auto-Union).

Classement général :

Richard-Bichat (Fiat-Abarth).

**

Le dimanche, à 17 heures, la place de l'Eglise vivait des heures de grande affluence. Les voitures des concurrents, alignées au cordeau par le Vice-Président Lemonnier, attendaient d'être passées en revue par M. le Maire qui remettait aux vainqueurs les rubans aux couleurs de Saint-Cloud et le bouquet traditionnel.

La distribution des prix avait lieu immédiatement après dans la salle des mariages de la mairie, et réunissait autour des organisateurs et des concurrents :

M. Chaveton, maire; MM. Monsel, Rollin, Raynaud, Clément, adjoints; MM. Schmitt, Larique et Hardouin, conseillers municipaux, ainsi que M. Antonat, citoyen d'honneur de Saint-Cloud et Président d'honneur de l'A.C.S.C., qui devait remettre au vainqueur le challenge qui porte son nom.

Etait également présent M. Bodin, Directeur du Service des courses de la Société « Esso ».

Le Président Jean Marin remerciait, en quelques mots, toutes les personnalités qui avaient tenu, par leur présence, à témoigner à l'A.C.S.C., intérêt et sympathie.

Chorale

La Chorale de Saint-Cloud, dirigée par M. Maciet et qui, naguère, donna de remarquables auditions est reconstituée.

Elle se propose de participer cette année aux Fêtes du XIV^e Centenaire de Saint-Cloud.

Appel est dès à présent fait aux chanteurs et chanteuses de notre ville à venir grossir les effectifs de cette chorale afin de contribuer à l'éclat de ces manifestations.

Pour tous renseignements et inscriptions, on peut s'adresser à :

- M. MACIET, 12, rue d'Orléans. Tél. : Val. 29-19.
- M. ISAMBERT, 63, rue de Buzenval. Tél. : Mol. 12-87.

Pour les musiciens amateurs

La Municipalité de Boulogne-Billancourt fait savoir aux musiciens amateurs habitant Saint-Cloud que la Société municipale de musique « La Boulonnaise » les invite très cordialement à faire partie de l'une ou de l'autre de ses formations.

Les répétitions ont lieu dans une salle aménagée à cet effet, 4, rue de la Belle-Feuille, à proximité de la route de la Reine.

Symphonie : les vendredis soir à 21 heures.

Harmonie : jeudis soir, à 21 heures ou dimanches matin à 10 heures.

Batterie : mardis soir à 21 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser au chef d'orchestre, M. Dayris, 91, rue Timbaut, Paris (11^e). Tél. : OBE. 49-30.

La Société Municipale l'U.A.S. « La Clodo »

Notre Société l'U.A.S. « La Clodo », présidée par M. G. Huet, entouré d'actifs et dévoués présidents et dirigeants de Sections ainsi que de moniteurs de Gymnastique qualifiés, poursuit ses efforts tant sur le plan éducatif que compétitif et les équipes de chacune de ses Sections continuent à remporter des succès très mérités tant sur les stades que dans les concours où elles sont engagées.

Nous sommes heureux de faire part des activités de notre Société municipale et de donner quelques résultats pour la saison 1959-60 :

SECTION VOLLEY-BALL

Membres actifs masculins : 28

Les équipes 1^{re} et Réserve disputent le Championnat de Paris, division Promotion d'Honneur. Le classement de ces équipes à l'issue des matches « aller » est le suivant :

- Equipe 1^{re} : 6^e.
- Equipe Réserve : 2^e.

Nous rappelons que les rangs de cette section ne demandent qu'à se renforcer notamment en ce qui concerne les « cadets » et « juniors ». Les adhésions sont reçues :

- **Salle de Gymnastique**, 19, rue de Buzenval : le mercredi de 21 h. à 22 h. (période d'hiver).
- **Stade Kelly**, 48, avenue du Maréchal-Foch : le dimanche matin de 9 h. 30 à 12 h. à partir du 1^{er} avril.

Tous renseignements complémentaires seront fournis par M. Domalain, 54, avenue du Maréchal-Foch (MOL. 38-48).

SECTION FOOT-BALL (Clodo-Paris-Star)

Membres actifs masculins : 296.

Les équipes 1^{re} et Réserves 1 et 2 et Cadets disputent le Championnat de Paris (1^{re} division, groupe C - 11 équipes engagées). Le classement de ces équipes à l'issue des matches « aller » est le suivant :

- Equipe 1^{re}. Dirigeants : MM. E. Cochard, R. Veau et M. Neveu, chargé notamment de toutes les démarches auprès de la Ligue de Paris de Foot-Ball : 1^{re} (championne d'hiver)
- Equipe Réserve (1). Dirigeants : MM. P. Faimali et A. Perrin 2^e
- Equipe Réserve (2). Dirigeants : MM. V. Blancon et A. Bugat 4^e
- Equipe Cadets. Dirigeant : M. Chiron 8^e

En ce qui concerne l'équipe « juniors » disputant le Critérium de Paris de Juniors et les équipes « minimes » (1) et pupilles (1) engagées dans le « Critérium de Paris », le classement s'établit ainsi qu'il suit :

- Equipe Juniors. Dirigeant : M. Lina 2^e
- Equipe Minimes (1). Dirigeants : MM. A. Clairret, Ascouet, Desarnes 3^e
- Equipe Pupilles (1). Dirigeants : MM. Roehmer, Viseur 1^{re}

Nous devons ajouter que, chaque dimanche, les équipes « minimes », 2^e, 3^e et 4^e et « Pupilles », 2^e et 3^e, disputent des matches amicaux et que les résultats obtenus par ces jeunes sportifs clodoaldiens sont très prometteurs.

Enfin, les équipes « d'anciens » A et B disputent également leur championnat le dimanche matin au stade municipal, quai Carnot. Le classement actuel de ces équipes est le suivant :

- Equipe A. Dirigeant : M. R. Géromini : 1^{re} (invaincue de la saison).
- Equipe B : 3^e.

Nous invitons tous les sportifs clodoaldiens qui s'intéressent au foot-ball à assister nombreux aux matches qui se dérouleront tant au stade municipal, quai Carnot, que sur les terrains concédés au Bois de Boulogne — Pont de Puteaux, Pelouse de Bagatelle — et dont le calendrier est fixé ainsi qu'il suit :

Stade municipal, quai Carnot, dimanche après-midi. ÉQUIPES 1^{re}, RÉSERVES 1 et 2 et CADETS.

- 10 janvier : C.O. Sèvres (1^{re} et Réserve).
- 17 janvier : E.S. Versailles (Cadets et 2^e Réserve).
- 31 janvier : F.C. Ternes (1^{re} et Réserve).
- 7 février : U.S. Les Clayes (Cadets et 2^e Réserve).
- 11 février : C.O. Aubervilliers (1^{re} et Réserve).
- 28 février : E.S. Trappes (1^{re} et Réserve).
- 6 mars : C.S.A. Garches (Cadets et 2^e Réserve).
- 27 mars : S.A.P. A.P.S.A.P. (Cadets et 2^e Réserve).
- 3 avril : A.S. Meudon (1^{re} et Réserve).
- 10 avril : J.S. Suresnes (Réserve 2 et Cadets).

Pelouses de Bagatelle (terrains n^{os} 11 et 13). ÉQUIPES JUNIORS.

- 17 janvier : Terrain n^o 13 - Voltaire Sportifs.
- 31 janvier : Terrain n^o 13 - C.O. Billancourt.
- 13 mars : Terrain n^o 13 - U.S. Châtillon.

MININES ET PUPILLES.

- 31 janvier : Terrain n^o 11 - C.S.A. Garches.
- 28 février : Terrain n^o 11 - E.S. Versailles.
- 6 mars : Terrain n^o 11 S.O.F.A.C.
- 27 mars : d^e U.S. Vanves.

Stade municipal, quai Carnot, le dimanche matin. ÉQUIPE « D'ANCIENS » A et B.

- 24 janvier : U.S. Suisse.
- 21 février : A.S. Bourse.

SECTION GYMNASTIQUE

Membres actifs masculins : 110 (adultes et pupilles).

Membres actifs féminins : 25 fillettes actuellement.

Cette Section a remporté au cours de l'année 1959 de beaux succès dans les épreuves où elle était engagée, savoir :

- **Chartres, 26 avril** - Éliminatoires du Championnat de France individuel.

Catégorie honneur : 2 sélectionnées (Colette Moisson, Claudine Lavigne) — Catégorie juniors : 1 place de 2^e (Catherine Lévis).

Beau classement de nos pupilles : 4^e, Gourbeyre Jean-Paul - 4^e, Pacié Michel, sur 44 concurrents.

- **Etampes, 10 mai** - Participation au concours d'Ile-de-France en section Pupilles : 1^{er} Prix d'Excellence avec félicitations du Jury (Challenge Giraud).
- **Saint-Cloud, 31 mai** - Session du Brevet Sportif Populaire : 170 jeunes gens présentés, 156 reçus. Pour 1960, 300 candidats sont à prévoir.
- **Souppes-sur-Loing, 7 juin** - 1^{er} : Saint-Cloud. Adultes : challenge attribué — Pupilles : challenge attribué. Plus 6 médailles individuelles.
- **Anney, 14 juin** - Championnat de France individuel féminin : Catégorie Honneur : Mlle Moisson Colette (12^e).
- **Longjumeau, 21 juin** - Challenges. Adultes masculins : 2^e — Pupilles : 1^{er}, challenge attribué.

Pour la saison 1960, cette Section poursuit actuellement son entraînement, les premières épreuves étant prévues pour le mois de mars.

Voici les compétitions dans lesquelles cette section est engagée :

- Tournoi Inter-Sociétés de Seine-et-Oise - Longjumeau, le 6 mars.
- Concours de l'Ile-de-France en section - Vigneux, le 8 mai.
- Challenges de Villeneuve-le-Roi - le 15 mai.
- Concours en section Adultes régional à Aulnay-sous-Bois - le 22 mai.
- « Challenge du Souvenir » qui aura lieu à Saint-Cloud, le 22 juin.

Cette année, pour la première fois dans les annales de la Société, la Section Adultes Masculins participera au Championnat de France en section qui aura lieu les 4, 5 et 6 juin à Thonon-les-Bains.

Toutes nos félicitations pour les magnifiques résultats obtenus à ce jour, par les sportifs et sportives de l'U.A.S. « La Clodo » et principalement par toutes les équipes de jeunes qui sont l'avenir de la Société Municipale.



Nous signalons que le bal organisé par l'U.A.S. « La Clodo » en faveur de sa caisse de secours aura lieu le **samedi 12 mars**, à la Salle des Fêtes municipale, rue Hébert à Saint-Cloud.

Tous détails concernant cette soirée, qui chaque année obtient un grand succès, seront annoncés par voie d'affiches.

Croix-Rouge Française Comité de Saint-Cloud

Le 14 février 1960 auront lieu les élections des membres du Conseil du Comité de Saint-Cloud de la Croix-Rouge française, les élections auront cette fois, tout particulièrement, une très grande importance car elles doivent être la base d'une activité accrue qui s'impose de plus en plus dans notre monde moderne. Des catastrophes récentes, les accidents de la route qui ne diminuent guère, hélas ! Les découvertes scientifiques sans cesse plus précises, la nécessité chaque jour plus impérieuse de s'occuper de l'Enfance que les conditions de vie actuelle met souvent en danger, le devoir de penser aux vieillards, voilà bien rapidement quelques-unes des tâches qui attendent les hommes et les femmes de cœur. Il n'est pas possible que dans une ville comme la nôtre, ce ne soit qu'un noyau de quelques bonnes volontés qui assure la présence de la Croix-Rouge. En 1959, de grandes cérémonies franco-italiennes célébraient le centenaire de la bataille de Solferino à l'issue de laquelle Henry Dunant, frappé par les souffrances entrevues, fonda cette Organisation mondiale qui a tant fait depuis pour soulager les misères humaines.

Saint-Cloud ne peut pas rester en arrière de sa magnifique pensée.

Adressez votre adhésion à la Croix-Rouge française, Comité de Saint-Cloud, sans plus tarder.

N'attendez pas des malheurs comme celui de Fréjus !

Notre Ville a eu, là, une attitude digne de tous les éloges. La générosité de ses habitants a été un exemple. Tout cela ne doit pas rester sans lendemain.

Ecrivez à Mme DESAUBLIAUX, Présidente, 2, rue du Bois-de-Boulogne à Saint-Cloud.

R. MAILLET,
Vice-Président.

Culture et Cinéma

L'Association « Culture et Cinéma » de Saint-Cloud poursuit depuis plusieurs années un triple objectif :

- signaler le passage à Saint-Cloud des films présentant un caractère culturel incontestable et provoquer à leur sujet un débat d'autant plus ouvert que le cinéma est un lieu privilégié de rencontre entre des spectateurs d'âges, de tendances et de milieux différents ;
- attirer vers un cinéma de qualité les spectateurs les plus exigeants.

La saison 1959-1960 a débuté en octobre par une très brillante présentation de *Sourires d'une nuit d'été*, d'Ingmar Bergman, par M. H. Agel, agrégé de Lettres, professeur à l'I.D.H.E.C., puis « Culture et Cinéma » a ouvert le feu sur la « nouvelle vague » avec :

- *Le beau Serge*, premier grand film de Claude Chabrol, présenté par Bernard Cazelles le 17 novembre ;
 - *Les quatre cents coups*, premier grand film de François Truffaut, présenté par Jacques Siclier le 5 janvier.
- Prochains programmes (sous réserve de confirmation par voie de tracts et d'affiches) :
- *Le journal d'Anne Frank*, réalisé par George Stevens, le samedi 20 février ;
 - *Hiroshima mon amour*, d'Alain Resnais, le mardi 1^{er} mars ;
 - *Tu es Pierre*, en avril ;
 - *Revue de Charlot*, en mai ;

programme très éclectique, s'efforçant de répondre au souci culturel de l'Association en suivant le calendrier un tantinet capricieux de la distribution.



Nous rappelons que toutes les séances de « Culture et Cinéma » ont lieu au cinéma « Le Régent », 11, rue Gaston-La-Touche à Saint-Cloud.

Cercle Hippique de Saint-Cloud

FÊTE DE SEPTEMBRE

Le Cercle Hippique de Saint-Cloud, qui après un an d'existence, avait déjà réalisé une très belle présentation au cours de la fête de mai, a pu renouveler cette manifestation d'une façon plus importante pour la fête de septembre.

Ce concours hippique, organisé avec l'aide de la Municipalité et des Clubs amis qui entourent le Cercle Hippique de Saint-Cloud, a été parfaitement réussi. Un véritable spectacle de classe où 40 chevaux, après avoir défilé dans la fête (ce qui prouve déjà la maîtrise des cavaliers dont certains étaient très jeunes), se sont mesurés dans les différentes épreuves.

Le carrousel, parfaitement mis au point, présenté par la Section équestre de l'A.C.B.B., était très élégant et a démontré la maîtrise des cavalières et cavaliers dont quelques-uns ont à peine trois ans de pratique (ce qui est peu pour des cavaliers) formaient un ensemble de figures impeccables avec une assise parfaite sur des chevaux rassemblés.

Le numéro de Haute Ecole, présenté par le Commandant Reynaud, a obtenu auprès des connaisseurs son succès habituel. La technique du Commandant n'est plus à démontrer et chaque mouvement nous enchante par sa simplicité, sa fermeté et la précision de ses gestes.

Les deux parcours d'obstacles furent le clou de cette réunion dont le tracé avait été mis au point par M. Delcroix, de la Sabretache de Maisons-Laffitte, qui remplissait les fonctions de chef de piste.

Le Jury était présidé par le Colonel Lagarde, de la Fédération Française des Sports Equestres, assisté par M. Jean de Faucon et M. Robert Risch, Vice-Présidents du Cercle Hippique de Saint-Cloud, et de M. Perbos, Vice-Président de la Section Equestre de l'A.C.B.B.

Les résultats ont été les suivants :

Première série. — 1^{er} M. Lacroix, sur Trene D (La Sabretache de Maisons-Laffitte) ; 2^e M. Gaillard, sur Fanfaron (Cercle Hippique de Saint-Cloud).

2^e série. — 1^{er} M. B. Gironière, sur Mouqui (Cercle Hippique de Versailles); 2^e M. Curti, sur Elégant (Cercle Hippique de Versailles).

Le Cercle Hippique de Saint-Cloud ne peut que remercier chaleureusement tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont participé à la réussite de cette fête.

Le Comité directeur remercie tout particulièrement M. Robert Risch, Vice-Président du Cercle Hippique de Saint-Cloud a qui revient le mérite, pendant l'absence du Président Jean Marin, d'avoir organisé si brillamment le concours hippique.

Nos remerciements sont également à adresser à tous nos amis de l'A.C.B.B. de Boulogne-Billancourt, la Sabretache de Maisons-Laffitte, du Cercle Hippique de Versailles et du Rallye Saint-Germain, qui ont participé aux différentes épreuves avec nos cavaliers.

Nous signalons à nouveau que pour les renseignements et adhésions il y a lieu de s'adresser chez M. Risch, 5, rue Dailly à Saint-Cloud. Tél. : MOLitor 40-52.

Société d'Horticulture

La Société d'Horticulture et des Jardins Populaires de France, sous la présidence de M. Bondy, Officier de l'Instruction publique, tiendra sa réunion annuelle à 20 h. 45, le vendredi 29 janvier 1960 au Centre culturel et artistique, 14, rue des Ecoles à Saint-Cloud.

Le conférencier sera M. Jean Barret, Chevalier du Mérite agricole, professeur d'Horticulture.

Tombola gratuite pour tous les adhérents.

Remise de récompenses au Moto-Club

Le Moto-Club Clodoaldien, doyen des Sociétés motocyclistes, a tenu une réunion pour la remise de récompenses aux champions du Club qui se sont distingués au cours de l'année.

Parmi eux il faut citer tout particulièrement Robert Maucherat, qui vient de battre à Monthléry le record du monde des 24 heures des catégories 500, 750 et 1.000 cc, à plus de 155 de moyenne, sur une B.M.W. de Jean Murit.

Remarqué dans l'assistance, M. Bouvet, Président de la Ligue Motocycliste de l'Île-de-France; M. Cantalice, Président du Moto-Club Châtillonnais; le champion Jean Murit, patron de l'équipe B.M.W. du record; les recordmen Alain Dagan et René Vasseur; les champions Claude Delauné et Pierre Chaumette; les représentants de la presse spécialisée, et notamment M. Henri Lallemant, de « France-Moto ».

La Troisième Exposition du Photo-Club

Dans les salles du Centre culturel et artistique s'est tenue, pour la troisième fois, l'exposition du Photo-Club de Saint-Cloud.

Les visiteurs, fort nombreux, purent, pendant trois jours, apprécier la qualité des quelque 150 photographies exposées par les membres du Club, dont certaines furent favorablement comparées à la sélection de la Coupe de France ou du Concours national exposée dans une salle voisine, ainsi que les excellentes photographies de l'invité d'honneur : M. Paul Tourenne, l'un des Frères Jacques et... Clodoaldien.

Une séance de projection de vues en couleurs, avec fond sonore, répétée plusieurs fois, souleva les applaudissements des spectateurs. Le 11 novembre, en particulier, deux membres, MM. Arnaud et Fischer, firent un remarquable reportage sur les cérémonies qui se déroulèrent le matin et purent l'afficher (25 agrandissements en tirage papier) et faire projeter des diapositives « noir et blanc », à 15 h. 30, sur un arrangement musical de M. Gérard Lapeyre.

Le vernissage eut lieu en présence de M. Chaveton, maire, entouré de ses adjoints et de nombreux conseillers municipaux; de M. Roland Bourrigeaud, président de la Fédération Française des Sociétés Photographiques; des présidents des Photo-Clubs de Meudon et d'Issy-les-Moulineaux. Ces personnalités ont été accueillies par M. André Marie, président-fondateur du Photo-Club de Saint-Cloud. M. Prunières, chef de service à la Préfecture de Seine-et-Oise, était également présent.

La Coupe du Photo-Club de Saint-Cloud fut attribuée à M. Henri Lallemant, auteur d'une superbe photo intitulée « L'Ancien ».

La Société « Les Artistes Clodoaldiens »

informe ses membres qu'un « salon » sera organisé au printemps prochain. Les artistes intéressés seront d'ailleurs convoqués en temps utile.

Nous souhaitons que cette exposition locale d'art se manifestera comme les années précédentes par la qualité et la variété des œuvres présentées.

La Société « Les Boul'dogs »

Au cours de l'année écoulée, a participé à 39 concours inter-sociétés. 329 joueurs sont sortis pour ces concours dont une quadrette à Lyon; 10 challenges et coupes ont été gagnés dont quatre définitivement représentant 12 victoires.

Les coupes gagnées à Bergamasque, Boul'dogs, Garches, Saint-Cyr-l'École, Epernon, Trappes, Suresnes, Cité Jardins, Boul's dogs Sèvres, Sèvres.

Tout Clodoaldien s'intéressant au sport bouliste aura un amical accueil au sein de la Société en s'adressant au siège social, 1, avenue Bernard-Palissy.

Chez les Vieux Travailleurs

Le 25 octobre dernier, un excellent goûter a été offert par « L'Union des vieux Travailleurs » à ses amis clodoaldiens dans les salles du Centre culturel. M. Rollin, maire-adjoint, avait tenu à apporter le salut cordial de la Municipalité. Mme Maguy Michel, ancienne chanteuse des Cabarets parisiens et Mlle Manon Lenclos, chanteuse à la Radiodiffusion française, avaient bien voulu apporter bénévolement leurs concours. Elles déchaînèrent un enthousiasme bien mérité qui se traduisit par des applaudissements nourris et finalement par une chaleureuse ovation. Et c'est dans la satisfaction générale que se termina cette belle manifestation d'amitié.

Association pour le Développement des Activités Communales

Il semble intéressant de signaler aux Clodoaldiens la constitution de l'Association pour le développement des activités communales, dont le siège social est fixé au 6, rue Coutureau.

Créée par un certain nombre de personnes habitant Saint-Cloud, cette Association se propose d'étudier les problèmes auxquels l'initiative et la compétence privées des Clodoaldiens sont susceptibles d'apporter des éléments de solution. Des « carrefours », très largement ouverts à toutes les bonnes volontés seront organisés suivant la nature et l'importance du problème.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 NOVEMBRE 1959

Etaient présents : M. CHAVETON, Maire; MM. MONSEL, ROLLIN, Mme CLÉMENT, MM. RAYNAUD, CLÉMENT, COUTUREAU, Adjoints; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, MAILLET, Mme CHOISSET, MM. LEMONNIER, COLIN, SCHMITT, Mme DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, Mme LORRAIN, M. HARDOUIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés : MM. GIRAUD, GUILLAUME, PLEAU, DUCROS, Conseillers municipaux.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. GIRAUD a donné pouvoir à M. LEMONNIER.

M. GUILLAUME a donné pouvoir à M. COLIN.

M. PLEAU a donné pouvoir à M. PETIT.
M. DUCROS a donné pouvoir à M. MONSEL.

M. BOURGUES est nommé, à l'unanimité, Secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. HARDOUIN demande, afin d'éviter de prolonger la séance très chargée du Conseil, de ne pas donner lecture intégrale des rapports des Commissions étant donné que chaque Conseiller a eu tout loisir de les étudier.

M. LEMONNIER répond que cette proposition sera à aborder au cours de la séance.

Puis le procès-verbal de la séance du 21 septembre 1959 fait l'objet des observations suivantes :

M. MONSEL signale que, dans ce procès-verbal, il n'a pas été indiqué les noms des Conseillers qui ont pris part aux votes concernant l'autorisation à donner à M. le Maire pour la signature de la convention et de son avenant avec la Société « Le Logement Familial du Bassin Parisien » qui a fait l'objet de quatre votes distincts.

— Le premier vote (proposition de M. CLÉMENT) et le deuxième vote (proposition de M. LEMONNIER) ont été adoptés à l'unanimité.

— Le troisième vote sur le texte suivant proposé par M. LEMONNIER, à savoir :

« Le Conseil confirme la décision en date du 28 juin 1956 consentant la cession à la Société d'H.L.M. « Le Logement Familial du Bassin Parisien » de 1.779 m² de terrain moyen-« nant le prix de 5.337.000 fr., payables en 30 annuités, sous « réserve de la mise à la charge de la Société cessionnaire de « la construction au rez-de-chaussée de l'immeuble A, partie droite « en bordure de la rue Dailly, d'un portique de 4 m 38 de hauteur, « grevé d'une servitude de passage et d'utilisation au profit de « la commune. »

A donné le résultat suivant :

Ont voté pour : MM. DUCROS, LEMONNIER.

Se sont abstenus : MM. MONSEL, COUTUREAU, Adjoint; MM. DELAHAYE, SCHMITT, RAVASSE, PLÉAU, COLLAIN, Mme LORRAIN, M. HARDOUIN.

Ont voté contre : MM. CHAVETON, Maire; ROLLIN, Mme CLÉMENT, MM. RAYNAUD, CLÉMENT, Adjoint; MM. de PLINVAL, LARIQUE, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, MARIN, Mme CHOISSET, MM. GUILLAUMES COLIN, Mme DESAUBLIAUX.

Une seconde proposition de texte faite par M. CLÉMENT, au nom de la Municipalité, à savoir :

« Le Conseil autorise le Maire :

« 1° à signer la convention et l'avenant mettant à la charge de « la Société « Le Logement Familial du Bassin Parisien » les « frais d'établissement du portique;

« 2° à passer les actes notariés nécessaires à la cession de « 1.779 m² aux conditions suivantes :

« a) 1.763 m² 50, pour le prix symbolique de 1 franc le mètre;
« b) 15 m² 50 pour la somme globale de 311.215 francs corres-
« pondant au prorata de l'indemnité accordée par la Commission
« d'expropriation »;

A donné le résultat suivant :

Ont voté pour : MM. CHAVETON, Maire; MONSEL, ROLLIN, Mme CLÉMENT, MM. RAYNAUD, CLÉMENT, COUTUREAU, Adjoint; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, Mme CHOISSET, MM. GUILLAUME, PLÉAU, COLIN, SCHMITT, Mme DESAUBLIAUX, MM. DELAHAYE, Mme LORRAIN, M. HARDOUIN.

Ont voté contre : MM. DUCROS, LEMONNIER.

En conséquence, le texte rapporté par M. CLÉMENT a été adopté aux lieu et place de celui proposé par M. LEMONNIER.

M. LEMONNIER demande également une précision concernant les transports effectués par ambulance dans les communes limitrophes à Saint-Cloud (minimum de perception de 1.200 francs).

Le Maire indique que ladite précision a été notée sur la délibération du Conseil.

Par suite d'une erreur matérielle, M. RAYNAUD fait part qu'il y a lieu de lire dans le procès-verbal de la séance du 23 juin 1959, Etablissements SOULAT à la place d'Etablissements CLAREL.

Compte tenu de ces observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Procédant ensuite à l'étude des questions portées à l'ordre du jour,

Le Conseil,

1° Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif de la ville, dont l'excédent de recettes se monte à 63.679.754 fr. et l'excédent d'actif à 22.801.325 fr.;

2° Emet, à l'unanimité, un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du Percepteur-Receiveur de Saint-Cloud;

3° Décide, à l'unanimité, d'accorder à la S.O.G.E.M.U., Société concessionnaire du Service d'enlèvement des ordures ménagères, la réévaluation du prix consenti par elle pour l'évacuation des ordures ménagères;

4° Décide, à l'unanimité, l'édification d'une tribune au stade municipal, quai Carnot;

5° Décide, à l'unanimité, de voter, après lecture par le Maire son rapport, les chapitres additionnels de la ville, budget équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 182.280.554 francs;

6° Accorde, à l'unanimité, la garantie de la ville à la Société anonyme d'H.L.M. « Emmaüs » pour un emprunt de cent vingt-neuf millions que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 50 logements dans le quartier de la Passerelle pour résorption d'un îlot insalubre;

7° Décide, à l'unanimité, le remboursement de frais à des familles dont les enfants n'ont pas fréquenté la colonie de vacances municipale;

8° Sur la proposition du Maire, décide, à l'unanimité, d'ajourner pour complément de renseignements, la demande faite par l'Electricité de France proposant un avenant au cahier des charges pour la concession de la distribution publique d'énergie électrique en vue de la normalisation de la tension du courant sur le territoire de Saint-Cloud;

9° Décide, à l'unanimité, l'homologation des nouveaux alignements au carrefour de la RN 307 (rue Dailly) et de la rue Gaston-Latouche (voie urbaine);

10° Adopte, par 13 voix contre 11 et 3 abstentions, la motion présentée par M. LEMONNIER, tendant à supprimer la taxe sur les chiens.

Ont voté pour cette motion : M. MONSEL, Adjoint; MM. COLIN, GUILLAUME, LEMONNIER, GIRAUD, MAILLET, PETIT, PLÉAU, RAVASSE, DUCROS, RAYNAUD, Adjoint; MM. MARIN, BOURGUES.

Ont voté pour le maintien de la taxe : MM. CHAVETON, Maire; ROLLIN, CLÉMENT, COUTUREAU, Mme CLÉMENT, Adjoint; M. SCHMITT, Mmes DESAUBLIAUX, LORRAIN, MM. HARDOUIN, de PLINVAL, LARIQUE.

Se sont abstenus : MM. DELAHAYE, COLLAIN, Mme CHOISSET.

Sur l'observation de M. CLÉMENT un vote intervient sur le fond pour le recouvrement de ladite taxe en 1960 :

Ont voté pour (11 voix) : MM. CHAVETON, Maire; MM. ROLLIN, CLÉMENT, COUTUREAU, Mme CLÉMENT, M. SCHMITT, Mmes DESAUBLIAUX et LORRAIN, MM. de PLINVAL, LARIQUE et HARDOUIN.

Ont voté contre (13 voix) : MM. MONSEL, RAYNAUD, Adjoint; MM. LEMONNIER, GIRAUD, COLIN, GUILLAUME, DUCROS, RAVASSE, PETIT, PLÉAU, MARIN, BOURGUES, MAILLET.

Se sont abstenus (3 voix) : MM. DELAHAYE, COLLAIN et Mme CHOISSET.

En conséquence, cette taxe ne sera plus perçue en 1960.

11° Décide, à l'unanimité, le relèvement du tarif de location de la Salle des Fêtes municipale;

12° Approuve, à l'unanimité, un mémoire à viser pour valoir marché;

13° Décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 10.000 fr. au Comité de Secours aux enfants à Alger pour l'édification aux environs d'Alger d'un village d'enfants, destiné à recueillir des orphelins;

14° Accorde, par 26 voix contre une, la garantie de la ville, à l'Association des Habitants du Parc de la Bérengère pour un emprunt de 10 millions de francs que cette Association se propose de contracter auprès de la Caisse d'Allocations familiales pour l'achat d'un local, destiné à une « halte d'enfants », au parc de la Bérengère.

Ont voté pour : M. CHAVETON, Maire; MM. MONSEL, ROLLIN, Mme CLÉMENT, MM. RAYNAUD, CLÉMENT, COUTUREAU, Adjoint; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, MARIN, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, Mme CHOISSET, MM. GUILLAUME, PLÉAU, LEMONNIER, COLIN, SCHMITT, Mme DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, Mme LORRAIN, MM. DUCROS, HARDOUIN.

A voté contre : M. PETIT.

- 15° Décide, à l'unanimité, d'autoriser la Société « Les Boul'Dogs » à apposer à l'intérieur du boulo-drome une plaque commémorant la mémoire de M. GRÉMEN;
- 16° Décide, à l'unanimité, d'accorder une bourse d'études;
- 17° Autorise, par 23 voix contre une et 3 abstentions, les « Scouts de France » à remonter sur un terrain communal, quai Carnot, un petit bâtiment, à proximité des H.L.M., qui sera aménagé en salle de réunions.

Ont voté pour : M. CHAVETON, Maire; MM. MONSEL, ROLLIN, Mme CLÉMENT, MM. RAYNAUD, COUTUREAU, Adjoint; MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, GIRAUD, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, MAILLET, Mme CHOISSET, MM. GUILLAUME, PLÉAU, COLIN, SCHMITT, Mmes DESAUBLIAUX et LORRAIN, M. DUCROS.

A voté contre : M. DELAHAYE.

Se sont abstenus : M. CLÉMENT, Adjoint; MM. HARDOUIN, LEMONNIER.

- 18° Est d'accord, à l'unanimité, sur le principe d'inscrire au budget primitif de 1960 une somme de deux millions pour l'organisation des fêtes du XIV^e Centenaire de la Mort de Clodoald;
- 19° Emet, à l'unanimité, un avis favorable à une demande de renouvellement de sursis d'incorporation;
- 20° Décide, à l'unanimité, la création d'un deuxième poste d'adjoint technique à la ville.

Interventions diverses

a) M. DELAHAYE signale que les élèves de l'école Saint-Joseph ne peuvent utiliser, le samedi après-midi, la salle de gymnastique municipale.

M. Monsel répond qu'un contrat a été passé avec l'Aéronautique Générale Marcel Dassault et qu'il faut le respecter.

Il indique que l'école Saint-Joseph a modifié les heures auxquelles elle doit utiliser la salle de gymnastique et qu'il n'est pas possible de rendre la salle libre pour ces nouvelles heures.

b) M. MAILLET demande qu'un vœu soit émis par le Conseil pour l'installation de lignes téléphoniques dans les immeubles S.E.M.I.B.O., rue Sevin-Vincent.

c) M. MONSEL demande, au nom de M. DUCROS, l'installation d'une cabine téléphonique dans les immeubles « Beausoleil ».

M. le Maire répond que ces questions ne lui ont pas échappé et qu'il est déjà intervenu auprès de l'Administration des P.T.T. pour le transfert de lignes téléphoniques tant dans les immeubles S.E.M.I.B.O. que « Beausoleil ».

Il indique qu'il a déjà demandé à l'Administration des P.T.T. une cabine téléphonique pour l'ensemble « Beausoleil » et qu'il est prêt à compléter cette demande en ce qui concerne une cabine à l'ensemble S.E.M.I.B.O.

La séance est levée le jeudi à 0 h. 45.

Le Secrétaire de séance :
H. BOURGUES.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mesnage Didier Robert; Smolarz Catherine Françoise; Ducrot Didier Robert Marcel; Vernizeau Bruno Joseph; Jamin Philippe Albert Marie; De Felice Daniel; Mourette Jocelyne Jeanine; Le Breton Agnès; Morand Isabelle Marie-Laure Denise; Negroni Jean-Paul Victor; Pereur Géraldine Lucienne; Roger Deny Bernard; Verdet Laurence Louise; Rouzau Michel Mathurin Désiré; Le Noan Hugues Jean Marie; Juhel Roland Joseph; Pascal Denis; Gourc Daniel Laurent Marc; Pluchard Dominique Marc André; Guyon Thierry; Savary Elisabeth Claude Thérèse; Morin Claudine Renée; Desmarteaux Claire Monique; Brodoux Catherine Cécile Patricia Marie-Jeanne; Ramillon France Jeanne; Dair Christine Camille; Lecluse Thierry Thomas Yvon; Gorenflot Axel Gabriel Michel; Guernier Alain Rémy; Eon Sophie Elisabeth; Regnaud Lise Marguerite; Baubion Florence Marie Jeanne; Carabin Jean Pierre Alain; Ferre Patrick; Chemla Bruno Yves; Ronk Philippe Bernard Serge; Le Ho Claire Eva; Darnaud Jacques Jean Christian.

MARIAGES

Delor Edmond et Ramey Carmen; Lefillastre Gérard Pierre Alphonse et Bouvier Nicole Monique; Bocachard Serge et Verger Simone Françoise Régine; Chevalier Gérald Simon Raymond et Bertrand Josette Marie Antoinette; Dufour Raymond Albert et Flick Yvette Huguette; Laval Serge Julien Paul et Chiappa Janine Josette; Sans Jacques Claude et Bahon Danielle Simone Bathilde

Berthe; Veron Gérard Serge et Lauer Jeanne Lucienne; Sourdillon Jean-Marie André et Schiller Marie Laure Antoinette Annette; Mondain Jacques Barthélémy et Dechaume Germaine Renée; Phelipon Gérard Maurice Edmond et Le Roy Bernadette Renée Thérèse; Benedic Gilbert Edouard Jean et Coutie Madeleine Jeanne Marguerite; Normand Jacques Rolland et Ganz Odette Elisabeth; Perrot Jean Louis Henri et Varga Elisabeth Catherine; Browet Jean-Claude André et Videlaire Françoise Marie-Aline; Crussol Henri Georges Emile et Joulia Andrée Marie-José; Genier Michel et Zeiss Elisabeth Catherine Héline Henriette; Rignol Yves Maurice Albin et Layet Bernadette Françoise Marguerite; Lemaire Emile Raymond et Taillefer Carmen Berthe; Bernier Pierre Maurice Roland et Leroux Elisabeth Emma; Hebert Jean-Claude et Balesdent Francine Yvonne; Chopineau Pierre Maurice Patient Rose et Coulon Yvette Jeanne; Duris Albéric et Clarys Bertha Irma; Ribler Jean et Le Nezet Monique Marie Célestine; Pele Jean Marcel Paul Marie et Lelievre Monique Léonie Clémentine; Quintard Gaston Simon et Lemoine Renée Albertine Georgette Denise; Leroy Alain Robert et Thenazy Jeannine Judith Henriette; Leriche Claude Gabriel et Cools Claudine Lucile; Fleuriot Gérard Charles Pierre et Potel Huguette Aline; Clergeau Robert Jacques et Defresnes Louise Juliette Marguerite; Noury Daniel Raymond Etienne et Suteau Jacqueline Andrée Marie; Couret Pierre Marceau Paul et Bernard Christiane Marie; Kurzenne Paul Jean Louis et Rault Marie Annick Thérèse; Piccolin Oreste Vincenzo et Caulier Marie Thérèse; Lenoir Maurice Cyrille et Durand Jeannine; Willerval Bernard Victor Octave et Forget Françoise Charlotte Lucienne; Chassagne André et Le Meudec Christiane Monique; Guiot Emile Jean Joseph et Touyeras Simone; Quilici Jean François Charles et Deasles Jacqueline Jeanne; Evrard Françoise Odile Pierrette et Schoen Francis Pierre.

DECES

Piel Paul Jules, 78 ans; Danhieux Blanche, Vve Lux, 67 ans; Louis Charles, 71 ans; Aubertin Maurice Emile Auguste, 72 ans; Marin Eugénie Louise, Vve Antoniazzi, 78 ans; Levesque Marcel François Victor, 61 ans; Szumylo Stéphane, 60 ans; Ferrand Romain Ambroise, 51 ans; Morlot Marie Marguerite, 77 ans; Rousseau André Jules, 66 ans; Prot Jean Adrien, 78 ans; Vaudelin Louise Eugénie, 78 ans; Fougousse Emma Valérie, Vve May, 75 ans; Smeets Marie Gertrude Antoinette, Vve Deckers, 78 ans; Note Anne, Vve Cotten, 82 ans; Le Guilloux Rosalie Marie, Vve Galaudier, 75 ans; Bernard Marguerite, Vve Rostaing, 68 ans; Terry Elisabeth, Fe Schreder, 80 ans; Oisel Anne Marie, Vve Bizot, 78 ans; Genat Marguerite, Fe Jouve, 76 ans; Richard Joseph Antoine, 76 ans; Stavrides Pierre, 62 ans; Launay Désirée Louise, 81 ans, Vve Dupré; Lagarde Pierrette, Vve Verniaud, 77 ans; Leturgez Fernand Louis Hubert, 52 ans; Fonty Henri Philibert, 74 ans; Faimali Artemio, 61 ans; Dupeux Marie Louise Marceline, Fe Chevalier, 68 ans; Wiss Edmond, 77 ans; Pameja Jacqueline Jeanne, 31 ans; Morel Marguerite Félicité Eugénie, Fe Cordier, 45 ans; Moreau Lucien Jean, 73 ans; Lamore Georges, 80 ans; Boneat Pierre Michel Jean Marie, 37 ans; Durieux Suzanne Berthe Adolphine, Vve Millou, 66 ans; Hammoumen Osmane, 55 ans; Pez Aurélie, Vve Gobichon, 79 ans; Riotte Francis André Louis, 13 ans; Chrétien Jean Louis Marius, 88 ans; Pipaud Marie Jeanne, Fe Bechet, 56 ans; Marchand Charles Joseph, 88 ans; Lepelletier Berthe Armandine Augustine, Vve Benoist, 89 ans; Bouquet Edouard Auguste, 75 ans; Chollet Alice Angèle Marie, Vve Hainque, 67ans; Guignard Marie Louise, Vve Prot, 79 ans; Noireau Jean Marie, 63 ans; Mickolajczack Anne, Fe Verger, 46 ans.

Le docteur Philippe (médecine générale, gynécologie et accouchements), précédemment 47, rue du Val-d'Or, a transféré son cabinet 40, rue du Mont-Valérien, escalier D. Téléphone inchangé : MOLitor 82-23.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 0,50 NF

Abonnements :

Annuels 2 NF
de Soutien 5 NF
paiement par chèque bancaire libellé au nom de
Monsieur le Receveur-Percepteur de Saint-Cloud
ou par virement à son C.C.P. Paris 9003.64.

CARRELAGES ♦ REVÊTEMENTS ♦ MOSAÏQUES

J. DUQUESNOY — Tél. : **VAL. 39-77**

54, Rue Gounod, SAINT-CLOUD (S.-&-O.)

Tous travaux de neuf - de réfection - de transformation

Carrelages — Mosaïques — Faïence — Grès émaillé — Sialex
Salles de Bains — Cuisines — Devantures de Magasins — Revêtements Sanitaires et Dallages
Tous travaux de luxe et d'agrément.

Couvre-sols — Plastiques — Tapiflex — Linoléums

LES ISOLANTS FRANÇAIS

Société Anonyme au Capital de 320.000.000 de Francs

CAOUTCHOUCS ET PLASTIQUES TECHNIQUES

61, Quai Carnot

MOLitor 87-75

PÂTISSERIE - CONFISERIE - CUISINE - GLACES

DANIEL

42, Rue Gounod - Tél. MOL. 54-09

MÊME MAISON : Rue Coutureau

MOTEURS ÉLECTRIQUES

R. VASSAL

— 13, Rue Henri-Regnault —

SAINT-CLOUD

MOL. 49-68

AGENCE SIVRAIS

M. CHOTARD, Successeur

PROPRIÉTÉS — TERRAINS — APPARTEMENTS

36, rue Gounod, SAINT-CLOUD - MOL. 42-15 et VAL. 05-86

NETTOYAGES à SEC - TEINTURE

(Exécution Rapide)

RAMOS

13, rue des Villarmains - SAINT-CLOUD

LON. 29-78

ESPACES VERTS - JARDINS - STADES

Éts Maurice VILLETTE

PAYSAGISTE D. P. L. G.

9, rue de l'Aqueduc - SAINT-CLOUD - VAL 00-94

A. CANTIN, Paysagiste

Parcs et Jardins - Terrains de Sports - Espaces Verts

13, Rue Sevin-Vincent - SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise)

Tél. : MOL. 49-25

Laboratoire Général des Télécommunications

L. G. T.

4, Rue de Garches

SAINT-CLOUD

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENT

AGRÉÉE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
(Préparation à l'accouchement psycho-prophylactique)

Directrice : Melle J. COLLINET, Sage-Femme

6, Rue de la Porte Jaune, SAINT-CLOUD - MOL. 59-86

CONSULTATIONS : MARDI, JEUDI, SAMEDI, de 14 heures à 16 heures

Clinique ouverte à tous les Médecins et Sages-Femmes

Fournitures Scolaires

LIBRAIRIE DES LYCÉES

97, Bvd de la République - MOL. 42-90

Papeterie - Stylos - Photos

AGENCE PANHARD

GARAGE DU PONT DE St-CLOUD

C. GORJU

1, Quai Carnot - SAINT-CLOUD

Tél. : MOL. 44-62

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

Laboratoires Franay
Cirages Cinématographiques

L.T.C

19, Rue Marius-Franay — SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : MOL. 69-20

FUTS - CAISSES EN CONTREPLAQUÉ DE BOULEAU

SOCIÉTÉ ANONYME

DE BOIS CONTREPLAQUÉ DU MASSIF CENTRAL

S A C O M A C

55, Quai Carnot

SAINT-CLOUD

Tél. MOL. 67-80

LOCATION — DE COUCHES POUR BÉBÉS
ET LAVAGE

AMÉRICAN

DIAPER-SERVICE

107, Rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. MOL. 56-20

VIDANGES et ENTRETIEN

DE FOSSES FIXES - SEPTIQUES - PUISARDS ET STATION D'ÉPURATION
CURAGE D'ÉGOUTS - DE FOSSES ET D'ÉTANGS
DEBOUCHAGE DE CANALISATIONS - TERRASSEMENTS MÉCANIQUES

ENTREPRISE DIDERON

137, Av. Lamartine - Le Perreux (S.-et-M.) - TRE. 07-54

A VOTRE SERVICE

LAVÉRIE FOCH

73, avenue du Maréchal Foch — MOL. 58-44

LAVAGE PAR MACHINES INDIVIDUELLES

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ ET RAPIDE

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



Ets MAG

46, Rue de Buzenval, 46

SAINT-CLOUD

MOL. 46-16

**ASSURANCES
ACCIDENTS**

Incendie - Vol

Maladie - Vie

Risques divers

Cabinet BERNARD

27, Rue Pasteur

ST-CLOUD — MOL. 69-93

TAILLE D'ENGRENAGES

Sté L. G. S.

43, rue du 18-Juin

Tél. : MOL. 68-87

SAINT-CLOUD

Anciens Etablissements P. COMPAIN et Cie

CHALEUR - EAU - LUMIÈRE

COUVERTURE - PLOMBERIE

Siège Social : 69, rue Bayen, PARIS 17^e - ETO. 23-31

10, rue Dailly, SAINT-CLOUD

Tél. : MOL. 44-74

COULEURS ♦ MENAGE

LEMAIRE

51 bis, Rue du Val d'Or

MOL. 02-81

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFÈVRE

P. MRAZ

(Horloger de Père en Fils depuis 180)

30, rue d'Orléans — SAINT-CLOUD

REPARATIONS GARANTIES

FACE A L'ARRET DU 244 STATION AQUEDUC

ELIANE

LINGERIE — NOUVEAUTES

MERCERIE

TOUT POUR L'ENFANT

146, Bd de la République, ST-CLOUD

MOL. 40-29

TAPISSERIE

LITERIE

GOSSELIN Lucien

11, rue de la Libération, ST-CLOUD - MOL. 24-66

DEPOSITAIRE DES MARQUES :

SIMMONS - TRECA - DUNLOPILLO - EPEDA
EDREDONS AMERICAINS

AGENCE PEUGEOT

ST-CLOUD — GARCHES — VAUCRESSON

MARNES-LA-COQUETTE

" Saint-Cloud Automobiles "

147, av. Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-78

◆ STATION SERVICE — REPARATIONS ◆

SIMCA

ETS DEMIZIEUX

CONCESSIONNAIRE

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOUS MODELES

74-76, route de la Reine — BOULOGNE - MOL. 55-95

Entreprises GENTILINI et Cie

TRAVAUX PUBLICS — MAÇONNERIE — BETON ARME
TRANSPORT

— Tél. MOLitor 56-74 —

25-29, rue du Pierrier ◆ SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

E. DELARFEUX

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD



Porto **ANTONAT**

Travaux Publics et Privés
Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL.: 65-85

VILLA HENRI IV

PENSION DE FAMILLE

DEJEUNERS et DINERS
PRIX de PENSION
(avec ou sans chambre)

43, Bvd de la République
SAINT CLOUD (S.-et-O.)
— Tél. : MOLitor 40-50 —

● ELECTRICITE INDUSTRIELLE ●
ET DOMESTIQUE

R. TROCCAZ

12, rue Dailly, SAINT-CLOUD
INSTALLATIONS

VAL. : 02-39

REPARATIONS

Elizabeth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie
Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté

CHENAILLE, rue Dantan - St-Cloud

RAYONS - X

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Béton Armé

* Canalisations

TRAVAUX EN TOUS GENRES

M. ESTEVES

41, Rue Sévin-Vincent — SAINT-CLOUD — MOL 17-47

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES

ET AGRICOLES

INDUSTRIELLES

LES

POMPES GUINARD

PULVÉRISATEURS

MATÉRIEL INCENDIE

POMPES MARINES

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-et-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00